



CAUE du Gard

C'est leur domaine

Paroles d'agriculteurs gardois

sous la direction de
Pascale Parat-Bezard

C'est leur domaine

Paroles d'agriculteurs gardois

sous la direction de

Pascale Parat-Bezard
anthropologue au CAUE du Gard

avec la participation

d'Emilie Chartier, Pierre Dias,

des étudiants AES de l'Université de Nîmes (Vauban),

Parties II & III
photographies de **Patrice Loubon**

CAUE du Gard

2009

Préface par Yvan Verdier	7
Bienvenue dans cette ferme par Dominique Granier	9
Introduction	11
Partie I Portraits d'agriculteurs sur le territoire des Costières de Nîmes	17
Chez Jacques Romain. Mas Sellier à Saint-André-d'Olérargues	21
Rencontre avec Jean-Charles Brunel. Cave oléicole de Beaucaire	23
Chez Jean-François Bianco. Mas de la Dame à Arpaillargues	25
Chez Emmanuelle Delon. Mas du Chêne à Saint-Gilles	28
Chez Christophe Bommel. Domaine de la Cadenette à Vestric	31
Chez Frédéric Glas. Domaine de Poulvarel à Sernhac	34
Chez Pierre Maréchal. Mas d'Andron à Redessan	37
Chez Antoine Dufoix. Domaine de Montroche à Nîmes	40
Chez Thierry de Combarieu. Château de Bellefontaine à Beauvoisin	43
Chez David Benoît. Notre Dame des Clairettes à Bellegarde	46
Rencontre avec Daniel Hugues. Cave coopérative de Jonquières-St-Vincent	49
Chez Dominique Ricome. Château de Valcombe à Générac	53
Chez Jean-Claude Groul au Mas de la Paix. Vauvert	56
Chez Diane de Puymorin. Domaine d'Or et de Gueules à Saint-Gilles	59
Partie II Entretiens avec les agriculteurs gardois : morceaux choisis	63
Exploitant, agriculteur, paysan... L'importance de se nommer	65
Le prix de la propriété. L'attachement au domaine agricole	66
Transmettre ou céder la propriété familiale	70
Patrimoine agricole et éventualité de la vente	73
Réhabilitation des bâtiments. Le permis de construire	74
La représentation de l'architecte	80
Les économies d'énergie	82
La vision de l'avenir	84
L'image de l'exploitation	88
Agriculture et tourisme rural	90
Le bâti agricole, une trace pour les générations futures	94
Partie III Les maires des Costières de Nîmes : leur avis sur l'agriculture	97
Quelle analyse pour conclure ?	105
Les missions des CAUE	109

¹ De Beaumesnil Michel (2006), *Un atout pour le monde rural : la valorisation du bâti agricole*, Rapport / synthèse, Conseil Economique et Social, Les éditions des Journaux Officiels.
² CAUE du Gard (2009), *Guide pratique pour valoriser le paysage agricole des Costières*.

En 2006, le rapport du Conseil Economique et Social notait que « Plus d'un tiers des constructions non résidentielles sont réalisées par les agriculteurs qui, chaque année, construisent dix millions de mètres carrés de bâtiments agricoles »¹. Conscient de ce phénomène, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard a souhaité élaborer un document² qui puisse aider les maîtres d'ouvrages dans leurs constructions ou leurs aménagements et, avant toute chose, rencontrer des agriculteurs eux-mêmes.

Ces derniers constituent en effet, un public qui dans le département, sollicite peu les conseils de l'association et l'enquête présentée dans cet ouvrage a été envisagée afin d'appréhender au mieux leurs représentations et leur propension à s'engager dans une démarche de qualité concernant leur bâti. La sensibilisation étant une mission essentielle des CAUE, il importait en outre après avoir amorcé le dialogue, de conserver une trace de ce travail par la publication d'un ouvrage grand public restituant l'aspect vivant et dynamique de cette approche.

Les témoignages des agriculteurs nous apprennent que le maintien d'une architecture ou même un paysage de qualité ne peut émaner d'une quelconque injonction moralisatrice. Il s'agit davantage d'un processus s'inscrivant dans une démarche de sensibilisation et de pédagogie et chacun, s'il en possède les clés, est susceptible d'apprendre à lire un paysage, à décrypter les enjeux auxquels il peut être soumis et apprécier l'insertion d'une architecture dans son environnement.

Cette enquête nous apprend, surtout, qu'il est important de ne pas perdre de vue l'importance des aspects humains que sont notamment les sentiments et les souvenirs. Elle rappelle la nécessité d'intégrer précisément la culture des exploitants, leur attachement au bâti et aux traditions liées à l'activité agricole, à toutes les préconisations, qu'elles soient urbanistiques, paysagères ou architecturales.

Certes la valorisation du bâti agricole ancien ou la conception de nouveaux bâtiments dans les règles de l'art, en lien avec le paysage environnant, ne constituent pas directement une réponse à la crise de l'agriculture. Cependant, n'oeuvrent-elles pas de façon manifeste pour l'identité d'un territoire et, ce faisant, à sa durabilité ?

Yvan Verdier
Vice-Président du Conseil Général du Gard
Président du CAUE du Gard

Bienvenue dans *cette* ferme

Les personnes qui ont accepté de livrer ici une part intime de leur histoire, incarnée dans un lieu, dans des pierres, des chemins, des haies, des architectures au sens le plus vaste et le plus concret... sont de véritables agriculteurs. Des paysans d'aujourd'hui. Je les laisse dire à la fois tout le lien affectif qui les unit à leur patrimoine mais aussi la gageure que peut être pour eux son entretien dans un contexte où les disponibilités financières, quand il y en a, sont d'abord mises au service de l'entreprise. L'époque nous impose un réalisme qui ne s'accommode pas toujours des impératifs de la restauration architecturale.

Y-a-t-il alors, malgré ces particularités, une parole collective possible, qui puisse avec la même pertinence, rendre compte des Causses, du versant Sud des Cévennes, du Val-de-Cèze ou de la Côte-du-Rhône gardoise, du Sommiérois, de la Camargue ou des Costières de Nîmes. Je le crois. Car, pour l'œil et pour l'âme du passant, trouver au détour d'une route cet ensemble de pierres et d'humanité, c'est s'entendre dire : « Bienvenue ici, bienvenue à la ferme, bienvenue dans *cette* ferme ». S'il a alors le goût de se laisser inviter en profondeur dans cette petite portion de territoire qu'est un domaine, le visiteur peut recevoir beaucoup.

Je ne prétends pas que l'accueil des pierres et des hommes est égal partout. Le mérite de cet ouvrage est double à mon sens :

- envers nous-mêmes, agriculteurs, car il nous invite à une double prise de conscience. Nous devons entretenir et soigner nos lieux de vie ; nous devons le faire par respect des efforts de nos pères et pour transmettre à nos successeurs la même obligation. Mais nous devons le faire aussi parce que le "pays" n'est pas qu'un concept d'aménageurs, il est aussi ce que le promeneur vient chercher. Et comme l'un des piliers sur lesquels nous construisons l'agriculture du Gard est celui du circuit court, de la vente directe, du lien au terroir, nous avons besoin que ces promeneurs se sentent bien chez nous ;

- envers la société qui sait qu'il sera toujours moins coûteux pour elle d'aider un paysan à vivre, que d'en susciter un nouveau si le premier disparaît. Il en va de même pour tout le patrimoine paysan, celui qui mérite que l'on s'y attache, qu'on l'entretienne, qu'on le valorise.

Dominique Granier
Président de la Chambre d'agriculture du Gard



L'agriculture joue un rôle majeur dans le façonnement des paysages et la qualité des milieux "naturels" dans les campagnes et les zones péri-urbaines. Les agriculteurs, avec leur savoir-faire, leurs compétences et les contraintes socio-économiques qu'ils affrontent, sont tout d'abord producteurs des matières premières de la filière agroalimentaire. Ils assument la production quantitative de notre alimentation mais aussi une part de sa qualité, l'autre part revenant largement aux entreprises de transformation. Le travail des terres, l'entretien des fossés, le passage des troupeaux, la construction de nouveaux bâtiments ou l'entretien de plus anciens en font - c'est une conséquence - les artisans principaux du cadre de vie dans les territoires ruraux.

³ CAUE du Gard (2002), *Les mas en petite Camargue. Diagnostic et perspectives*. Document réalisé à la demande du Syndicat Mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise.

Un travail mené sur les mas en Petite Camargue Gardoise en 2001³, avait tenté de cerner pour quelles raisons certains agriculteurs parvenaient à vivre de leur activité et à entretenir leur bâti, dont la fonction utilitaire s'accompagne aussi d'une fonction paysagère ou patrimoniale aujourd'hui largement reconnue et appréciée, tandis que d'autres connaissaient de nombreuses difficultés. Après une première démarche d'observation directe suivie de quelques entretiens libres, une enquête par questionnaire avait été utilisée pour mettre en relation la diversité des pratiques professionnelles et les éléments discriminants de ces pratiques (âge des exploitants, localité, Surface Agricole Utile, filières agricoles, diversification engagée ou projetée, etc...).

Cet ouvrage, issu de plusieurs travaux, adopte une approche sensiblement différente, Il cherche d'une part à percevoir le lien à la fois fonctionnel et intime qui unit les agriculteurs à leur bâti. Mais au delà, il souhaite surtout dégager un certain nombre de caractéristiques propres au métier d'agriculteurs. Des caractéristiques sensibles et humaines, révélatrices d'aspects qualitatifs, plutôt que des éléments techniques ou quantitatifs qui ne peuvent seuls conduire la réflexion. Enfin, par les pages qui suivent, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard souhaite contribuer à l'établissement de relations plus équilibrées, en raison d'une meilleure connaissance réciproque, entre la société citadine qui domine largement le territoire gardois et les agriculteurs, qui en vivent le plus directement.

⁴ Autrefois qualifié de Costières du Gard, ce territoire est composé de 24 communes au sud de Nîmes dont 25 000 hectares délimités en AOC et 12 000 hectares plantés en vignes. Le CAUE avait, auparavant, suivi le projet de Charte paysagère et environnementale conduit, à l'initiative du Syndicat AOC Costières de Nîmes, par l'Atelier Territoires et Paysages en 2007. Ce Syndicat, devenu aujourd'hui Organisme de Gestion et de Défense, nous a communiqué une liste d'adhérents à partir de la quelle nous avons pu établir des contacts pour mener les entretiens.

Portraits et témoignages d'agriculteurs installés principalement en Costières (premier chapitre) ou répartis dans tout le département (deuxième chapitre) animent les deux premières parties de ce livre, tandis que le dernier chapitre propose des points de vue d'élus qui, en raison de leur charge électorale, sont les premiers garants du dialogue social.

La méthode qui a prévalu pour recueillir les éléments présentés dans les deux premiers chapitres a été de réaliser des entretiens.

Quatorze entretiens libres ont donné lieu à l'établissement de quatorze portraits qui révèlent l'état d'esprit des hommes et des femmes interrogés. L'échelle du département du Gard étant apparue un peu vaste, ces entretiens ont été menés en majorité sur le territoire des Costières de Nîmes⁴.

Les préoccupations des agriculteurs sont d'ordre économique. Cela ne surprendra personne mais c'est précisément ce qui est ressorti des premières rencontres durant l'été 2007. Au fil de la lecture on verra qu'il est question de la concurrence des pays du Nouveau Monde, aux exploitations immenses,⁵ accentuée par le Droit à Paiement Unique ainsi que celle des pays européens comme l'Italie ou l'Espagne et de la mauvaise organisation de la France dans les salons internationaux. Si la production est reconnue par les exploitants comme leur mission première, beaucoup ont fait part de leur besoin d'être assisté pour vendre et surtout pour communiquer. La baisse du prix des produits agricoles, au regard de la hausse de celui des produits manufacturés (y compris ceux issus du secteur agro-alimentaire : jus de fruits, produits laitiers..), est vue comme un non-sens ainsi que la perte de considération du métier, la répartition très inégalitaire des revenus⁵, le faible nombre de jeunes qui s'installent et les fins de carrière difficiles pour la profession.

Au-delà de ces considérations, les portraits attestent du temps que ces acteurs du monde agricole, polyvalents et multi-intervenants sur leur exploitation, ont volontiers consacré à notre visite et de la rencontre cordiale qui a eu lieu avec l'architecte et la paysagiste qui ont assisté aux entretiens et dont les conseils techniques en parallèle, ont toujours été entendus avec intérêt. Les pistes de développement généralement esquissées ou mises en avant dans l'opinion publique, par les différents média, afin de sortir l'agriculture du marasme ont naturellement été soumises à leur jugement : promotion d'une agriculture durable, développement des biocarburants, développement des circuits courts, agrotourisme...

Durant ces premières rencontres, les agriculteurs ont volontiers donné leur avis sur toutes ces questions. Ils ont, toutefois peu évoqué leur domaine, entendre par là leur exploitation, le bâti, les terres....



Répartition géographique des agriculteurs rencontrés.
Réalisation Thierry Baumet, CAUE 30.

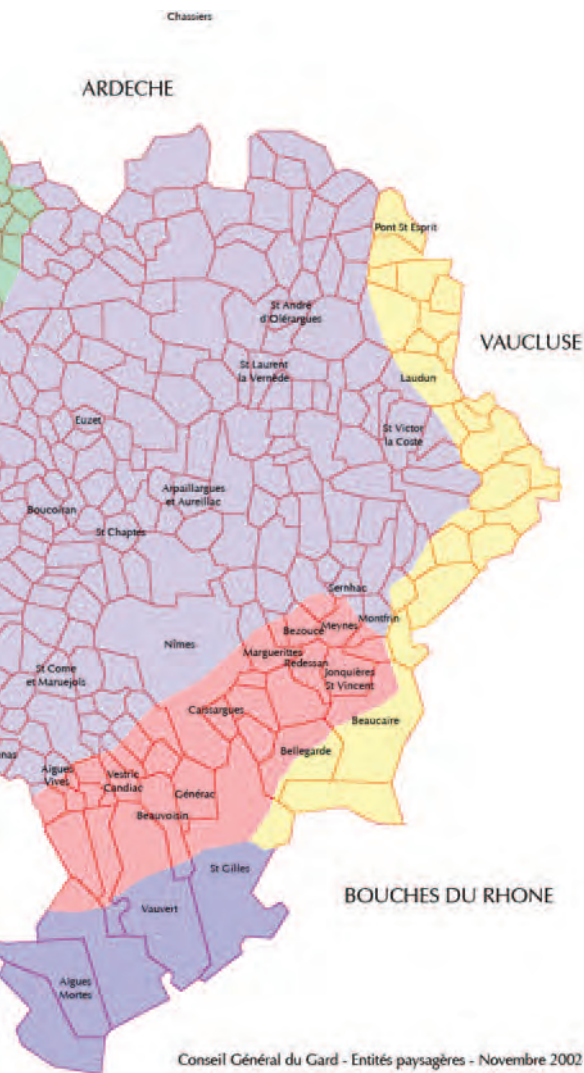
Pour approfondir la recherche, un projet pédagogique a été initié au dernier trimestre 2007 en collaboration avec l'Université de Nîmes (Vauban). Dans le cadre de leur cours sur la "Méthodologie de l'enquête", des étudiants de la filière Droit-Economie en troisième année de Licence Administration Economique et Sociale (AES) se sont vu confier une quarantaine d'entretiens

selon une méthodologie précise. Un guide d'entretien semi-directif a été élaboré et les étudiants l'ont donc soumis aux agriculteurs de l'ensemble du département.

La deuxième partie de l'ouvrage est, précisément, constituée des extraits d'entretiens réalisés par les étudiants. La lecture de quarante entretiens nous semblant fastidieuse, nous avons fait le choix de regrouper des extraits de ces entretiens. Présentés de façon thématique, ils révèlent, entre autres, la difficulté d'approche du thème abordé. Perçu comme un élément paysager, le bâti agricole revêt socialement une importance. Les bâtiments anciens sont de plus en plus souvent appréhendés comme une forme de patrimoine qui contribue à l'identité de la région et de ses habitants, seraient-ils de simples promeneurs admirant tels beaux mas de l'Uzège, de Petite Camargue, des Cévennes... Pour peu, ces bâtiments privés seraient facilement assimilés, par leur place dans le paysage, à des éléments du domaine public ! Pour l'agriculteur, qui en est le plus souvent propriétaire, le bâti est parfois défini comme un outil, il doit offrir une fonctionnalité et doit également répondre à des critères personnels, esthétiques ou non.

Le dernier chapitre atteste de la position des élus face à la question de l'agriculture, à partir d'une enquête par questionnaire menée auprès des maires du territoire des

Costières de Nîmes. Les portraits et les extraits d'entretiens des agriculteurs, proposés dans les deux premières parties et mis en regard de cette enquête auprès des maires, révèlent l'importance du dialogue. Pour éviter tout malentendu. Mais aussi et surtout pour développer et conforter la notion de solidarité et de lien social entre les agriculteurs et le reste de la population





garquoise, de plus en plus urbaine, qui bénéficie de leurs services souvent sans en avoir une analyse éclairée ni, parfois, une conscience.

C'est aux agriculteurs que nous devons le maintien de paysages agricoles et de milieux naturels de qualité. Tous n'en sont pas encore conscients eux-mêmes. Certains, et en particulier les viticulteurs, mesurent depuis quelques années combien l'image véhiculée par les paysages contribue à l'image même de leur produit. De boisson quotidienne des Français il y a cinquante ans, le vin est devenu source de plaisirs gustatifs diversifiés et recherchés en des occasions moins régulières mais auxquelles une nouvelle valeur sociale est donnée. La plupart d'entre nous, sans être nécessairement de fins connaisseurs, apprécient de goûter un nectar que nous associons à un paysage que l'homme jardine plutôt qu'il ne le dégrade en l'exploitant abusivement. Avec le changement de société qui a accompagné l'après seconde guerre mondiale, l'abandon progressif du pastoralisme et de nombreux usages humains dans les garrigues a conduit à une reforestation naturelle. Elle est heureuse en ce qui concerne la lutte contre l'érosion, la restauration des sols. Mais la médaille a son revers : de plus en plus de combustible, susceptible d'alimenter des incendies de plus en plus étendus, et dans des zones qui sont par ailleurs de plus en plus habitées. Parallèlement, c'est une forêt souvent très uniforme qui se met en place et des questions qui se posent en termes de biodiversité. Les "pelouses" sèches méditerranéennes, créées et entretenues par les bergers, n'hébergent pas les mêmes espèces que la forêt de chênes verts ou de chênes blancs. Toutes ces questions, qu'il ne s'agira pas de développer ici, interrogent notre façon de percevoir la nature et l'agriculture au sein de la société dans son ensemble. Nous souhaitons que cet ouvrage permette d'alimenter la réflexion et le débat. Cela nécessite une prise en compte de nombreuses données et concerne aussi bien les villageois de souche et les nouveaux arrivants, les citadins promeneurs du dimanche et les touristes - et les professionnels du tourisme- les écologues et les architectes-urbanistes, les élus et les citoyens, quels que soient leur métier.

Le développement durable, dont chacun parle aujourd'hui, repose sur trois piliers indissociables : l'économique, le social et l'environnement. En écoutant la parole des agriculteurs, ces trois approches ne manquent pas d'apparaître, largement intégrées pour certains, encore sectorisées pour d'autres. C'est à chacun de nous de les faire s'interpénétrer et se connecter concrètement pour poser les bases solides du XXI^e siècle.

Bien que l'agriculture ait connu au fil du temps, depuis les années 1950 un changement de structure profond – modification des techniques, des pratiques, variété du travail et gestion complexifiée des exploitations – les discours tenus à son propos tendent parfois à en faire une réalité assez figée dans l'esprit du grand public. Il s'ensuit qu'aux yeux de l'opinion, et sans doute par contagion, les agriculteurs sont représentés socialement comme un groupe assez monolithique, aux préoccupations communes, avec des perceptions et des jugements similaires. Plus radicalement, ils sont parfois considérés comme des « privilégiés », à qui sont régulièrement octroyées aides, subventions ou dotations diverses.

Les comptes-rendus de visite qui suivent, présentés sous forme de portraits qui donnent visage et consistance à quatorze agriculteurs, sont là pour témoigner que, au coeur d'une profession méconnue, se cachent des hommes et des femmes dont les réactions personnelles aux événements et les stratégies d'adaptation au travail sont multiples, y compris lorsque sur un même territoire leurs situations économiques et sociales se révèlent, pour beaucoup, similaires.

Les saisir dans leur cadre de vie, en pénétrant un peu dans leur intimité, permet de voir se dégager avec force leurs singularités. Si « agriculteur » apparaît dès lors comme un mot à la fois singulier et pluriel, les portraits montrent, s'il en était besoin, qu'il se décline aussi au féminin et, indéniablement, cette valeur féminine ajoute à sa dimension.

La valorisation de l'activité agricole - et plus précisément de la viticulture par le tourisme est l'un des axes forts de la charte paysagère et environnementale des Costières de Nîmes réalisée par le bureau d'études Atelier Territoires et Paysages à la demande du Syndicat AOC Costières de Nîmes. La préservation des ressources naturelles et de la biodiversité ainsi que la gestion de l'identité rurale et agricole constituent parallèlement deux orientations promulguées par cette charte qui s'applique à un territoire à prédominance viticole. Situé au sud-est du Gard, le territoire des Costières de Nîmes présente une attractivité résidentielle qui a pour conséquences la diminution des réserves foncières et le difficile maintien des parcelles agricoles. Cette situation préoccupante conduit aujourd'hui à des conflits d'usages parmi une pluralité d'acteurs aux intérêts divergents, laissant apparaître la question du paysage comme sous-jacente.

Les agriculteurs du territoire des Costières contactés par téléphone de manière aléatoire ont accepté spontanément de nous recevoir. Deux autres n'habitent pas cette partie du Gard. Ayant eu connaissance de notre projet,



Saint André d'Olerargues



Arpallargues



0 5 km

ils nous ont sollicités, pour exprimer leurs préoccupations et nous les avons rencontrés dès les premiers jours de l'enquête. Leurs portraits font également partie de cette série.

Cette consultation n'aurait pu être menée à bien sans le dynamisme d'Emilie Chartier qui a rejoint l'équipe du CAUE pendant quelques mois dans le cadre de son diplôme de fin d'études⁶. Sociologue de formation, son aide a été très précieuse pour la réalisation de ces portraits auxquels Myriam Raynaud-Bouhaddane, paysagiste-urbaniste et Françoise Miller, architecte au C.A.U.E. ont apporté leur concours respectif pour les photos et la relecture des descriptions architecturales. Merci également à Marjorie Noël pour avoir organisé leur première mise en page.

⁶ Chartier Emilie (2007), *Le paysage agricole : un enjeu de société*, Master 2 Les Territoires de l'Urbain, Université Montpellier III.

Chez Jacques RAMAIN

Mas Sellier à Saint André d'Olérargues

Nous avons rencontré Jacques Romain membre associé de la Chambre d'Agriculture, dans la matinée du 25 juin 2007.



Nous nous sommes rendues au hameau du Mas Sellier, hameau entièrement restauré à Saint-André d'Olérargues. Jacques Romain y est propriétaire de trente hectares de forêts qu'il juge, aujourd'hui, d'«une certaine qualité» ainsi que de douze hectares de vignes en Appellation d'Origine Contrôlée Côtes-du-Rhône.

Il achève actuellement le projet de construction d'une maison individuelle en pierres qui s'inscrit parfaitement dans le site et où son matériel agricole sera entreposé. Il s'agit d'une maison avec des murs en aggloméré de béton et un parement extérieur en pierres.

Cette construction bénéficie d'un superbe panorama et d'un choix de matériaux et de techniques qui sont traditionnels de la région.



Le Mas Sellier : un hameau aux bâtiments rénovés dans le respect de l'architecture locale.



Habitation conçue en matériaux traditionnels.

Il décrit le canton de Lussan dont dépend le hameau comme un canton qui «a longtemps vécu de façon autarcique (...) vignes, lavandins durant la saison creuse, un peu de blé pour nourrir le bétail...» et convient qu'il «est difficile pour les maires des petites communes de faire des projets compte-tenu de leurs faibles moyens...».

La préoccupation de Monsieur Romain est le manque d'aides à domicile pour les personnes âgées, dans des lieux comme celui-ci. Sa pratique de médecin aujourd'hui retraité de la Mutualité Sociale Agricole du Gard l'a peut-être tout particulièrement sensibilisé à ce problème, même s'il n'y fait pas directement référence.

Il pense qu'il est urgent d'élaborer une réflexion globale sur «l'aide au départ à la retraite des agriculteurs, la possibilité de leur accorder les conditions favorables pour rester dans leur maison et leur permettre de s'assurer une retraite décente.»

Il évoque le cas d'un agriculteur, autrefois important propriétaire exploitant - qui ne peut se résigner à vendre ses terres et dont les revenus ne lui permettent pas de cesser son activité. «Il continue à cultiver ses terres, y compris le dimanche, car sa fille ne peut le faire.» Il ajoute que la situation économique est telle que le

suicide est un phénomène qui se répand fortement parmi cette population. Selon l'INSEE, effectivement, le montant mensuel moyen d'une retraite pour un chef d'exploitation représentait, en 2004, la moitié d'un SMIC.

Monsieur Romain revient sur la possibilité qui devrait être offerte aux agriculteurs de réaliser des logements locatifs dans un environnement de qualité, voire de l'opportunité de faire évoluer un logement saisonnier en logement à l'année. La demande existe et il cite l'entreprise Royal Canin qui *«cherche aujourd'hui des logements pour les salariés à quarante kilomètres autour de l'usine..»*.



Chemin entretenu menant au village d'Olérargues.

Les logements locatifs ainsi créés permettraient d'une part à de jeunes ménages de pouvoir se loger de manière plus facile et, d'autre part, procureraient à leurs propriétaires un complément de revenus appréciable une fois à la retraite.

Il est patent qu'une certaine prudence est, toutefois, envisagée aujourd'hui en matière de délivrance de permis de construire dans le département du Gard. Les décideurs ont exprimé leur crainte que ne s'instaure une spéculation immobilière de la part des porteurs de projets agricoles ou agri-touristiques et il faut prendre en compte cet effet pervers.

Au cours du déjeuner pris avec Jacques Romain, nous avons discuté de l'intérêt d'envisager une réflexion globale tant en matière d'urbanisme que sur le plan de l'offre foncière. Elargir cette réflexion à la question du changement d'affectation des bâtiments à usage agricole, à celle du logement social, au rôle des acteurs institutionnels et s'interroger sur la situation de l'agri-tourisme pourrait conduire à l'amorce d'un véritable projet d'aménagement et de développement local.

Le maintien à domicile des personnes âgées aux revenus modestes que sont souvent les anciens propriétaires agriculteurs est, par ailleurs, une proposition contenue dans le rapport du Conseil Economique et Social 2006, intitulé : «Un atout pour le monde rural : la valorisation du bâti agricole». La réaffectation de certains bâtiments agricoles semble, au vu de ce rapport, pouvoir répondre à une attente de la société en matière d'habitat et de qualité de vie.



Rénovations traditionnelles et constructions récentes se côtoient.

Rencontre avec Jean-Charles BRUNEL

Cave Oléicole de Beaucaire

Nous avons rencontré Jean-Charles Brunel en début d'après-midi, le 9 juillet 2007. Il est directeur depuis trois ans, de la coopérative oléicole de Beaucaire située face au château féodal. Créée en 1924, la cave avec son soubassement en pierre et sa façade d'un enduit jaune, s'apparente à une maison de village.



L'oléiculture semble trouver aujourd'hui un nouvel intérêt auprès de la population et la culture de l'olivier peut être une activité de diversification intéressante pour certains agriculteurs avec, en prime, la satisfaction de consommer leur propre produit. Quelques 1100 personnes apportent ainsi leur production d'olives à la coopérative qui, depuis 1997, a mis en oeuvre une démarche de reconnaissance en AOC, spécifique à l'huile d'olive issue de la variété picholine.

La clientèle de la coopérative oléicole est largement constituée de particuliers.

Depuis son arrivée à la direction, Monsieur Brunel a souhaité mettre en place une stratégie commerciale. *« Nous travaillons avec Carrefour-Beaucaire, quelques grossistes ou négociants et un peu d'export... Nous faisons aussi le tour des offices de tourisme, des hôtels, des restaurants et des campings puis, d'une année sur l'autre les gens reviennent. Il est vrai que nous avons un produit qui est réputé. »* De la même manière, il s'attache



Une cour multifonctionnelle.

à participer à de nombreuses manifestations locales telles *Garrigues en fête* au Pont du Gard, les *Journées méditerranéennes de l'Olivier* à Nîmes...

Il évoque un programme européen de valorisation des oliviers dans le paysage ainsi que l'huile d'olive comme produit soulignant l'image du terroir et facteur de développement culturel. Le projet Terra Oléa propose aux passionnés des stages pratiques dans trois paysages et cultures oléicoles différents du sud ouest de l'Europe. Des circuits touristiques sont ainsi organisés sur plusieurs sites et la Chambre d'Agriculture peut aider les participants à programmer leur séjour dans le cadre de ce projet partenarial entre l'Espagne, le Portugal et la France où le département du Gard est précisément concerné. *« Ce projet mêle les moulins avec les restaurateurs. Ainsi, notre coopérative est en partenariat avec un établissement de Beaucaire. Il nous achète l'huile avec laquelle il compose les menus, je le recommande auprès des touristes. »*

Le bâtiment a été créé en 1924 et, depuis quelques années, subit des travaux de rénovation. Les projets ne manquent pas tant en matière d'achat de machines que de réhabilitation du bâti. *« Un projet de construction d'un immeuble plus moderne avec des plans conçus par un architecte avait été envisagé mais, finalement nous avons décidé de rester ici en procédant à quelques aménagements indispensables. »*

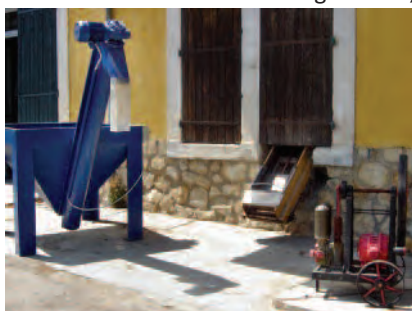
Ce bureau était rempli de fournitures car la personne précédente craignait les cambriolages. Nous avons créé une sorte d'ouverture et la salle a été totalement refaite ainsi que l'enduit de façade et la peinture des volets. Le développement de la coopérative fait que l'on aurait besoin de plus d'espace. On voudrait monter toutes les cuves à l'étage et récupérer la surface dégagée pour agrandir la partie du magasin, avec une éventuelle ouverture vers l'extérieur.»

Jean-Charles Brunel nous conduit sous les combles par un petit escalier en colimaçon pour nous montrer le potentiel de superficie dont il conviendrait de tirer partie. De l'huile étant stockée en permanence, il insiste sur la nécessité d'une bonne isolation.

Nous proposons les conseils du CAUE en amont de ce projet ainsi que pour l'aménagement des abords extérieurs. La cour présente une multiplicité de fonctions. Elle sert de jardin pour le gardien, d'entrée pour le public et constitue aussi le lieu où les coopérateurs apportent leur production. La paysagiste explique qu'un aménagement bien pensé pourrait aboutir à une meilleure lisibilité des différents espaces de la coopérative par les visiteurs. Cela conduirait à la rendre plus fonctionnelle et contribuerait à une meilleure image. Il est,



Entrée des bureaux.



Lieu de réception et de pesage des olives.

toutefois, difficile d'établir un programme pour l'instant car il est possible que l'accueil du public soit envisagé ailleurs.

Le gardien vient nous saluer et nous explique qu'il a aménagé cet endroit au hasard des opportunités et des mètres carrés disponibles. Il reconnaît bien volontiers le caractère hétéroclite des éléments : pots, tonneaux, pavés, palettes inutilisées, le tout dispersé çà et là. De la même manière, les plantations n'ont pas fait l'objet d'une réflexion élaborée et un aménagement dans les règles de l'art serait particulièrement opportun.

Nos deux interlocuteurs sont, par ailleurs, tout à fait convaincus que chacun gagne à évoluer dans un meilleur cadre de vie et que les conseils d'un architecte peuvent s'avérer judicieux pour exploiter au mieux la surface disponible.

Monsieur Brunel pense qu'il convient d'aborder ce sujet en conseil d'administration. Avant notre départ, il s'assure, une dernière fois, que les conseils du CAUE sont gratuits.

Chez Jean-François BIANCO

Mas de la Dame à Arpaillargues

Jean-François Bianco a été parmi les premières personnes consultées pour cette série d'entretiens sur le monde agricole et le patrimoine qui lui est attaché. Nous nous sommes rendues le 10 juillet 2007 au matin à son domicile où nous l'avons rencontré en compagnie de son épouse.



Cet exploitant agricole, coopérateur, qui cultive huit hectares de vignes, un hectare de melons, un hectare d'asperges ainsi que quelques céréales, nous livre une réflexion globale sur l'agriculture aujourd'hui, à laquelle sa qualité d'élu à la chambre d'agriculture n'est sans doute pas étrangère.

Il se présente comme un agriculteur de longue date - depuis 1969 - qui, avec son frère et aujourd'hui son fils ont fait jusque là perdurer l'exploitation familiale. Lors de l'installation de celui-ci, il y a trois ans, Monsieur Bianco a réduit sa surface agricole. Sa vision n'est pas très optimiste.

Les agriculteurs du Gard sont, selon lui, majoritairement en difficulté : *«Une exploitation perd aujourd'hui mille euros par hectares et par an... Le vin se vend moitié moins qu'il y a quatre ans... 40% des exploitants agricoles du Gard sont en cessation de paiement...»*



Habitation conçue en matériaux traditionnels.

Les résultats économiques de l'agriculture traduisent ses difficultés actuelles. Ils sont fortement liés au prix de vente et aux coûts de production. A ce propos, Monsieur Bianco constate : *« En 1980, le blé valait 2,32 francs, aujourd'hui en 2007, il ne vaut même pas un franc... C'est dans le monde entier que les produits de l'agriculture ont baissé ces trente-quarante dernières années.»*

Cette baisse des prix de vente n'est pas uniquement liée au contexte agricole : *« Il y a aussi une conjoncture mondiale... Afin que chacun possède un téléphone portable, Internet, deux voitures... il faut réduire le prix de certains produits comme les produits agricoles...»*

La situation est telle que les prix de vente de ces derniers ne permettent plus de couvrir le coût de la main d'oeuvre et, selon Monsieur Bianco : *« La nourriture n'a jamais été aussi bon marché. Si on devait payer aujourd'hui les fruits comme en 1960...»*

Les conséquences dans le monde agricole se font lourdement sentir et d'autres sources de financement sont désormais plus que nécessaires aux exploitants pour maintenir leur activité en équilibre. Ces compléments de revenus viennent notamment pour beaucoup *«de biens fonciers, de loyers ou autres acquisitions immobilières.»* En prévision de sa retraite, il envisage, en ce sens, une chambre

d'hôtes et déplore qu'à Arpaillargues « aucune ne soit tenue par des paysans (...)
Aujourd'hui ce sont des hollandais, des anglais qui ouvrent des chambres d'hôtes... »
Concernant la création de sentiers vigneron, envisagée comme une activité agrotouristique ou d'aménagement du territoire, il affirme : « je suis persuadé que les agriculteurs seraient d'accord... Si on entretient leurs chemins et qu'on les ouvre aux visiteurs, ils seront d'accord... »

Le patrimoine vernaculaire est important à ses yeux. Celui-ci constitue une richesse Il réhabilite actuellement un petit puits sur ses terres.

Son habitation, une construction récente en pierre au sein d'un bois de chênes, s'inscrit parfaitement dans le paysage. Un pré s'étend devant la façade sud, qu'il ne rechignerait pas à ouvrir à d'éventuels promeneurs.

Les « circuits courts » représentent également, pour cet agriculteur, un axe intéressant de développement pour la profession, un axe qui allie l'économique, le social et la protection de l'environnement : « Les coopératives bio se développent : à Saint Jean du Gard, St Hippolyte, il va s'en ouvrir une à Uzès... Pour moi, des produits comme les paniers sont une bonne formule. Ce sont les



Puits en cours de réhabilitation.

paysans qui viennent vendre et font tourner ces structures... »
Bien qu'il ait lui-même procédé à des arrachages, il garde un regard critique sur la question : « Je crois que ça détruit quand même l'outil et que ça perturbe le paysage. En 2008-2009, les primes vont augmenter... il est possible que 80 000 hectares soient arrachés dans la Région, ces surfaces vont devenir des armas (...) Il suffirait que la vigne reçoive même ponctuellement une aide à l'hectare pour tenir pendant la crise. Si cette aide était donnée il me semble que les vignes seraient en état et que les paysans resteraient... »

Concernant la réforme de la PAC qui nécessite notamment d'accentuer la modulation des aides, il craint que le Droit de Paiement Unique - prime calculée sur la moyenne des aides perçues dans les années antérieures - n'accentue davantage une répartition très inégalitaire des revenus. Le versement de cette aide, qu'il y ait ou non production, est subordonné au respect du maintien des surfaces dans un état agronomique satisfaisant, ce qu'il résume en une formule lapidaire : « On va avoir des aides pour garder nos terres, nos vignes vertes... »

Le développement des biocarburants engendre, chez lui, beaucoup de scepticisme. Bien que le diester à l'huile de colza soit plus écologique et plus rentable que le bioéthanol par distillation de blé ou de betterave au rendement faible, il faut selon lui : « beaucoup d'engrais, beaucoup de pesticides, donc écologiquement cela ne tient pas... Il faut beaucoup de colza pour produire un peu de biocarburant... »

L'intérêt des élus locaux vis-à-vis des problèmes liés à l'agriculture est, selon lui, primordial. Le PLU est un outil majeur pour orienter la physionomie de la commune. Concernant l'entretien du bâti agricole : « les agriculteurs déposent un

permis, mais ils manquent de conseils, d'idées... alors que je pense qu'on peut faire des choses beaucoup plus belles sans forcément dépasser son budget (...) Il est vrai aussi que pour donner une autre fonction à un bâtiment agricole, il faut être agriculteur sinon les dernières règles d'urbanisme rendent cela très compliqué.»

Dans un autre ordre d'idées, il évoque l'exemple du Cantal où une doctrine départementale spécifique a été mise en place : *« ...si le propriétaire est prêt à mettre dix mille euros et que pour réaliser un bâtiment bien intégré dans son environnement ça coûte quinze mille, le département ajoute un complément pour la plus-value architecturale...»*

Concernant les abords des habitations, il se souvient avoir eu accès aux végétaux de la pépinière départementale lors de sa première construction : *« les paysans avaient droit à la pépinière jusque dans les années 80 »*. Il déplore que ce ne soit plus le cas.



Potager aménagé dans le jardin.



Chez Emmanuelle DELON Mas du Chêne à Saint-Gilles

Nous avons rencontré Emmanuelle Delon le 10 juillet 2007 dans l'après-midi dans son domaine le mas du Chêne entre Saint-Gilles et Générac. Cette agricultrice a repris la propriété à la mort de sa mère et cultive aujourd'hui 65 hectares dont 50 hectares de vignes, du vin rouge en AOC Costières de Nîmes.

Titulaire d'une licence d'anglais et de marketing, rien ne la prédisposait a priori au travail de la terre. *« L'exploitation existe depuis 1850. Je voulais au moins essayer pour ne pas avoir de regrets et cela va faire ma neuvième vendange. Mais cela a été très difficile, je ne connaissais rien, j'ai divorcé un an après et je me suis retrouvée dans cette campagne... Cela a été très dur pendant trois ans. Heureusement, j'avais deux salariés - qui sont toujours là d'ailleurs - ainsi qu'un œnologue qui travaille depuis 30 ans sur la propriété et qui a connu mon grand-père... »*



Anciens logements ouvriers en attente de réhabilitation.



L'habitation principale du mas du Chêne.

Le mas du Chêne est un mas de type traditionnel comprenant le logement de la propriétaire et un gîte pouvant accueillir six personnes, réalisé dans l'ancienne maison.

Séparés de l'habitation principale, le mas comprend également des locaux d'exploitation ainsi que des logements pour les travailleurs saisonniers. La maison est totalement rénovée, ainsi que le gîte.

Emmanuelle Delon s'occupe régulièrement de l'entretien du bâti dans la partie du mas consacrée à l'habitation. *« J'ai refait les enduits et les toitures des bâtiments. C'est important l'aspect esthétique, il faut que le mas soit arrangé, tout le monde y gagne... On a fait la terrasse avec des parefeuilles récupérés et d'ailleurs on ne dirait pas qu'elle est neuve... »*

Les hangars ainsi qu'un bâtiment dans lequel les employés prennent leur repas nécessitent une réhabilitation. Cependant, pour cette exploitante qui vinifie elle-même son vin, la priorité devrait être donnée aujourd'hui à la toiture de la cave qui se détériore tant du côté des charpentes que de la couverture : *« Mon beau-père me conseille de réaliser le toit en bac alu mais de quoi cela aura-t-il l'air ? Pourtant, il va falloir prendre une décision... J'ai changé un chevron, j'ai changé une poutre énorme complètement pourrie à cause de l'eau... et puis il y a les frais*

des bâtiments cave... Lorsque tout marchait bien on privilégiait le matériel et, aujourd'hui, la cave commence à être en mauvais état. La façade est magnifique, c'est dommage, elle est en train de s'abîmer... Elle a 11 000 hectos de capacité mais la moitié des cuves sont inutilisables car, à l'époque, il y avait plus de terres, plus de vignes.. Aujourd'hui il faudrait tout repeindre, tout nettoyer, il y a des frais énormes. (...) Je ne me fais pas d'illusion sur ma retraite mais j'aimerais commencer à retaper maintenant... j'ai quarante ans... si j'emprunte sur vingt ans...»

Mis à part la production du vin qui s'effectue sur le domaine et dont la moitié est exportée par le biais d'un négociant, elle effectue un peu de vente directe « *pour des copains cavistes et restaurateurs... 2000 bouteilles à l'année* ».

Durant la visite de la cave, elle nous explique qu'une partie du vin est conservée dans les chais et que le retrait s'effectue en fonction de la demande des clients. Elle nous parle du suivi des fermentations des jus, des levures et des champignons qui permettent, de façon naturelle, que le sucre soit transformé en alcool. Filtrage, soutirage, aération, mise en bouteilles... autant d'opérations qui n'ont plus de secret pour elle et dont elle a plaisir à parler.

Ses revenus se composent de la location d'un logement à l'année ainsi qu'un

logement saisonnier : « *Cette année j'ai touché 25000 euros de subventions ce qui est énorme... C'est grâce à cela, plus les locations que j'ai pu boucler mon budget...* »

Sa vision de l'avenir est aujourd'hui très floue. Nous voulons savoir ce qu'elle pense d'une agriculture de plus en plus orientée vers le tourisme : « *Si tout le monde s'ouvre vers le tourisme cela ne sera plus porteur. Il faut faire quelque chose pour l'agriculture en tant que telle... Je ne suis pas pour vivre des aides, le plus important consiste à pouvoir vivre de ce que l'on fait... Le vin ne rapporte rien... je fais 3000 hectos et on nous propose de racheter l'hecto de vin de table*



Petit bâtiment recouvert de lierre au milieu de la cour.

à 23 euros ce qui ne paie même pas les frais de distillerie... Je suis en train de me demander si j'arrache tout ou si je continue, c'est vraiment une question que je me pose tous les jours : j'ai la possibilité d'arracher 42 ha. Il faut que je calcule l'argent que je rentrerai, ce qu'il faut pour rembourser mes frais, mes salariés... et ce qu'il me restera pour investir dans la restauration de bâtiments pour faire des appartements à louer à l'année... Les bâtiments qui n'ont plus de vocation agricole j'aimerais en faire un truc chouette, résidentiel... Le maçon me dit que ce ne sera pas rentable et qu'il faut faire 5-6 appartements ... Il faudra un architecte pour tirer au mieux parti des bâtiments... J'aurais également besoin de conseils pour le traitement des eaux usées... pour remplacer les fosses septiques...» La paysagiste lui donne les coordonnées d'une association susceptible de la conseiller sur l'assainissement par phytoépuration.

Malgré quelques nuisances (fosse de destruction des déchets, poulaillers...), l'aménagement paysager est de qualité tout autour de l'exploitation. Entourée de vignobles, de bois et de terres en jachère, Emmanuelle Delon reconnaît qu'elle bénéficie d'un cadre idyllique.

A Saint-Gilles, peu nombreux sont, selon elle, les bâtiments agricoles menaçant ruine : « des bâtiments laissés à l'abandon je n'en connais pas, ils servent soit à loger du matériel, soit à l'habitation... ils sont plus ou moins esthétiques de l'extérieur mais pas à l'abandon total...»



Anciens logements ouvriers en attente de réhabilitation.

Sur le plan environnemental, les conséquences de l'arrachage des vignes la préoccupent : « Les vignes arrachées vont devenir des armas comme on appelle... Ils proposent de nous faire planter des pinèdes... A l'époque de mes parents, les ouvriers allaient dans les bois, ils taillaient, ils élaguaient, ils enlevaient le lierre... aujourd'hui avec les 35 heures on a même pas le temps de finir la vigne.»

Chez Christophe BOMMEL Domaine de la Cadenette à Vestric

Nous avons rencontré Christophe Bommel au Domaine de la Cadenette, sur la commune de Vestric le 12 juillet 2007 à 8 h 30. Cet exploitant agricole cultive 60 hectares de vignes en AOC Costières de Nîmes ainsi que 2,5 hectares de prunes dente destinées à la production de pruneaux d'Agen.



Il nous décrit son domaine comme « *un mas traditionnel, en fer à cheval, le dos tourné au mistral, avec des vieilles pierres...* »

Réalisée à une période où, dans le secteur agricole, primait surtout l'aspect économique et utilitaire, une cave en béton se trouve au centre avec des cuves juste derrière. Christophe Bommel confirme : « *Au moment où les propriétaires sont arrivés ils ont d'abord fait le fonctionnel... à l'époque je pense qu'ils considéraient simplement que l'endroit le plus pratique était là...* »

Vestric, la commune sur laquelle il réside n'offre pas, selon lui, un cadre propice



L'entrée du domaine.



Caveau dont l'aménagement est projeté.

à l'agritourisme. Ainsi, son exploitation ne se prête pas à la création d'hébergements touristiques. « *Il n'y a pas la place... Ici tout est habité, c'est d'abord un lieu de travail... A six heures les machines agricoles, les tracteurs démarrent... On est proche de la route et je pense que la zone n'est pas de qualité sur le plan environnemental. Au bout des vignes, c'est une prairie qui sert d'épandage pour l'usine Saint Mamet... Dans la grande plaine vers Beauvoisin il y a des odeurs, notamment durant les vendanges où la distillerie utilise beaucoup de produits. Des résidus sont répandus sur les terres derrière, c'est pas extraordinaire... Ensuite, il y a le TGV qui va passer un peu plus loin à 500 mètres en allant vers Nîmes...* » Même si les aménagements n'auront aucun impact direct sur son exploitation, l'agriculteur évoque les dégradations accrues sur le plan environnemental.

Son projet serait de réaliser un caveau de qualité et d'améliorer l'accueil des visiteurs sur place. Il pense avoir recours à un architecte : « *Si on a un budget, c'est quelque chose qu'on fera. Vous voyez la porte de la cave n'est pas jolie, c'est de la tôle. On avait un projet que l'on a dû freiner parce que depuis deux ans, c'est plus dur...* » Nous lui proposons l'intervention de l'architecte du CAUE qui, en amont, peut lui apporter des conseils à plusieurs niveaux.

Pour Christophe Bommel, la facilité d'accès à la propriété est primordiale : « *L'idéal*

serait aussi d'avoir un carrefour bien aménagé, ce qui ne dépend pas de nous.» Il est dangereux, en effet, lorsque l'on vient de Nîmes par la route départementale, de bifurquer soudainement à gauche pour accéder au domaine de la Cadenette. Il insiste sur cette notion d'accessibilité inextricablement liée à la qualité des équipements en matière d'oenotourisme. «Je pense qu'en étant mieux indiqué et en faisant quelques efforts d'aménagement pour l'accueil, la vente directe pourrait marcher encore mieux...»

Le domaine est agrémenté par une végétation abondante (arbres, arbustes, façades recouvertes de plantes grimpantes) mais l'entretien est davantage marqué à l'intérieur de la cour qu'à l'entrée, face à la route. Les cuves, en arrière plan des bâtiments, soulignent l'identité du lieu mais restent néanmoins une nuisance paysagère.

Il y a peu de temps, des touristes suédois ayant goûté le vin du domaine de la Cadenette dans leur pays ont fait un détour pour s'approvisionner chez Monsieur Bommel, avant de gagner les plages. «*Ils avaient scrupuleusement repéré celui-ci sur une carte*» précise-t-il avant de souligner une tendance qui, peu à peu, fait qu'aujourd'hui «*des passionnés peuvent organiser l'itinéraire de leurs vacances en*



La cave et les cuves limitent le paysage.



Maladresse de la signalétique.

fonction de bons restaurants et de caves à visiter».

Nîmes aurait ainsi, selon l'agriculteur, une carte à jouer pour retenir les visiteurs dans ses environs. La Costière est un espace contrasté et le vin d'appellation marque la différence et l'identité d'une région qui doit, à son avis, faire des efforts en matière d'accueil.

L'agriculture biologique l'attire : «On envisage de passer en bio... enfin on étudie la question. L'agriculture raisonnée on la pratique déjà. On est pas labellisé mais enfin... Aujourd'hui la traçabilité est obligatoire.»

L'agriculture biologique suppose évidemment des contraintes supplémentaires, la plus importante étant notamment «le désherbage mécanique sur des terres qui, dans les Costières, sont composées de cailloux... Il s'agit de travaux pénibles qui supposent aussi un coût de main d'oeuvre plus élevé. Commercialement aujourd'hui, il y a une demande. Peu à peu s'effectue une prise de conscience de la société. Mais il s'agit avant tout d'une histoire de conviction.»

Nous abordons l'arrachage des terres. La commune est loin d'échapper à la règle. A proximité du Domaine de la Cadenette, vignobles et arbres fruitiers sont en train de disparaître. Christophe Bommel a lui-même arraché l'année

dernière 4 hectares de vignes. Y-a-t-il parallèlement quelques projets de nouvelles installations sur la commune ? *«Je serais étonné que des jeunes agriculteurs veillent s'établir à Vestric.»*



L'exploitation côté route...



... et côté cour.

A la fin de l'entretien, il revient sur la question de l'hébergement touristique en évoquant l'émission Zone interdite diffusée la veille sur M6 et dans laquelle était relatée l'expérience de familles qui s'étaient lancées dans l'ouverture de maisons d'hôtes. En tant qu'agriculteur il conçoit la réalisation de chambres d'hôtes comme une activité plaisante, permettant de dynamiser l'activité agricole. Cependant, pour minimiser l'investissement humain, éviter l'obligation d'une présence constante pour accueillir les vacanciers, la création d'un gîte lui semble à bien réfléchir préférable.



Chez Frédéric GLAS Domaine de Poulvarel à Sernhac

Nous avons rencontré Frédéric Glas chez lui à Sernhac le 12 juillet 2007 dans l'après-midi. Propriétaire de trente hectares de vignes sur la commune, il cultive celles-ci tout en assumant son activité d'entrepreneur au sein d'une société de terrassement. Il produit des vins rouges, blancs et rosés d'Appellation d'Origine Contrôlée Costières de Nîmes, ainsi que du vin de pays.

La déprise agricole est un phénomène qui n'a pas épargné cette petite commune où les exploitants sont, selon Monsieur Glas, au nombre de quatre. Lui-même a, d'ailleurs, pensé sérieusement arrêter l'agriculture. Il évoque, dès le début de l'entretien sa reconversion opérée il y a trois ans, lorsqu'il était encore coopérateur à la cave de Sernhac, dont le fonctionnement a cessé après les vendanges 2005. Son frère l'a alors dissuadé d'abandonner la vigne, lui suggérant la réalisation, en commun, d'une cave particulière. Ce dernier, outre l'exploitation de son propre domaine, s'occupe aujourd'hui de la partie commercialisation.



La cave du Domaine de Poulvarel.

Rétrospectivement, Frédéric Glas regrette de ne pas avoir « *acheté plus tôt des terres en AOC, comme mon frère le souhaitait, et monté cette cave.* » Selon lui, si cette orientation avait été prise il y a quinze ans le bilan serait, aujourd'hui, bien meilleur.

L'heure est, en effet, aux interrogations : « *On vend notre vin mais avec la crise qu'il y a je ne sais pas si on va parvenir à s'en sortir...* » Il fulmine, au passage, contre la concurrence déloyale de pays comme l'Espagne ou l'Italie, peu soucieux du respect de la législation.

Monsieur Glas s'emporte également contre l'agriculture productiviste et, à ce propos, marque bien la différence entre le terme de viticulteur et celui de vigneron. Nous comprenons qu'il se situe dans la seconde catégorie mais sans pour autant, en présenter une quelconque vanité. Son souci est simplement de produire un vin de qualité. Cette exigence le conduit, à « *vendanger deux fois... Au printemps, on tombe du raisin au sécateur, en grande quantité et cela, beaucoup de gens ne le comprennent pas. On procède comme pour le Châteauneuf-du-Pape. On fait du quarante hectolitres à l'hectare. C'est en agissant ainsi que l'on parvient à faire du bon vin* ». Art de produire mais aussi art de vivre : il parle, ainsi, avec bonheur des vendanges en famille et entre copains. « *On vendange le week-end pour la macération carbonique. On mange tous ensemble... histoire de faire une bonne cuvée vieillie en fûts de chênes.* »

Nous découvrons également son souci de qualité architecturale lorsqu'il nous conduit, à notre demande, jusqu'à sa cave particulière, bâtiment contemporain, soigné, bien intégré au milieu des vignes et conçu par un architecte. Il s'agit d'un volume simple, parallélépipède habillé de bardages métal teinté en rouge bordeaux, sur un soubassement en pierres du Pont du Gard. Une belle allée



Vue sur le paysage environnant à partir de la cave.



Allée d'oliviers marquant l'entrée dans la cave.

d'oliviers marque l'entrée et des mûriers platanes ont été prévus, cette année, pour abriter les véhicules. Les abords immédiats promettent un espace de qualité mais les travaux restent pour l'instant inachevés, ce qu'il déplore : « *Le caveau n'est même pas fini. Financièrement cela reste difficile car les investissements ont été lourds.* »

La priorité est, à présent, de faire connaître cet équipement. La cave se situe sur la route nationale. Elle est proche du camping situé sur la commune ainsi que de celui du Pont du Gard et la clientèle de ces hébergements de plein air peut être une cible en matière de communication.

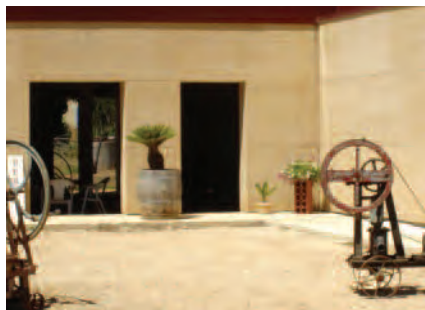
Notre interlocuteur est conscient de l'urgence de mettre en place une stratégie en terme de marketing mais, pour lui, il apparaît clairement qu'une telle entreprise n'est pas simple. « *Nous sommes signalés sur la route de Beaucaire et nous avons mis des panneaux sur la petite route en arrivant sur nos terres. Nous avons également une terre avant Saint-Bonnet et on compte mettre également une pancarte.* »

S'il n'évoque que brièvement les médailles que son frère et lui même ont pu remporter, ensemble ou séparément, c'est que cette notoriété ne semble n'avoir finalement qu'un effet limité, à ses yeux, pour un véritable développement commercial. « *Nous connaissons du monde mais cela ne suffit pas.* »

Les propriétaires de gîtes situés à Sernhac – il y en a trois – sont a priori des clients. Ils servent le vin du Domaine de Poulvarel à leurs hôtes. Certains vacanciers, aujourd’hui des habitués, passent s’approvisionner avant de partir. Ils sont, pour l’instant, accueillis dans la cave particulière. Lorsque les travaux du caveau seront achevés les visiteurs pourront y apprécier une dégustation dans les règles de l’art : «...*joli comptoir en pierres du Pont du Gard, évier en inox, crachoir, tout est prévu* » explique Monsieur Glas.

Si sa fille aime s’occuper de l’accueil, celui-ci ne semble avoir aucune velléités en matière de transmission familiale de sa propriété : « *Notre objectif est vraiment de nous en sortir pour pouvoir vendre à la retraite. Aussi, nous espérons que cela puisse être rentable.* »

Nous le complimentons à nouveau pour son équipement et lui demandons l’autorisation de le présenter dans le Guide pour la qualité architecturale et paysagère des bâtiments agricoles que le CAUE souhaite réaliser. Monsieur Glas n’y voit aucun inconvénient. Il s’est inscrit naturellement dans une démarche de qualité et de respect de l’environnement et l’on comprend parfaitement que sa préoccupation légitime concerne, à présent, le retour sur son investissement.



Petits aménagements dans la cour.



A l'arrière de la cave : le lieu des livraisons.

Chez Pierre MARECHAL MAS d'Andron à Redessan

Nous avons rencontré Pierre Maréchal le 16 juillet 2007 au matin, chez lui au Mas d'Andron, à Redessan. La conversation a eu lieu dans le jardin à l'ombre des palmiers.



Fils d'agriculteur, ce chef d'exploitation a abandonné il y a plusieurs années un poste dans une banque pour assister son père dans la culture du vignoble, jusqu'en 2002. L'ensemble de celui-ci, ainsi que la cave particulière, ont été vendus cette année là puis confiés à un régisseur. « *Le propriétaire est un avocat d'affaires internationales vivant en Afrique du Sud et qui vient environ une fois par an.* »

Selon Pierre Maréchal, cette période correspondait à un « *durcissement de la crise de la viticulture qui s'est progressivement installée depuis les années 90.* » Avant l'arrivée du régisseur, il avoue s'être occupé de l'exploitation pendant un an à compter de la cession du domaine mais il était impossible pour lui de conjuguer la culture de la vigne et celle de la cerise.



Habitation principale est de type traditionnel.



Intégration réussie de l'exploitation dans son environnement.

Nous lui demandons si ce type de filière s'avère lucrative : « *Cela marche bien ma foi... à part cette année.* » Il explique que l'hiver 2007 n'a pas été assez froid pour les cerises. « *A Noël, je savais que la récolte 2007 se présentait mal, mais, en plus, il a plu trois jours sans discontinuer, juste avant la cueillette. Un orage n'est pas grave, il peut tomber cinquante millimètres en une heure ou deux... ce n'est pas recommandé mais rien de dramatique. Les conséquences sont différentes lorsqu'il pleut pendant trois jours d'affilée... On a perdu 5 tonnes de burlats c'est à dire 40-50 000 euros environ en deux-trois jours. On travaille avec la nature et il faut l'accepter.* »

Il possède 5 hectares de cerisiers et travaille avec une maison d'expédition : « *Je fais partie d'un petit groupement de producteurs sur Fournès et, depuis des années, je travaille avec un commercial qui a son carnet d'adresses...* »

Il ne vend pas localement sa production : « *Nous cultivons de très gros fruits donc c'est un produit qui est cher pour la région, le kilo pour une cerise moyenne peut atteindre 25 euros. Ensuite, pour un fruit plus gros, le produit de luxe, cela devient prohibitif... Les ventes s'effectuent sur la Côte d'Azur, la Côte Normande, Deauville, Trouville, un peu la région lyonnaise... les épiceries fines du XVI^e arrondissement de Paris ou les marchés... A Paris ils veulent de très beaux fruits... sur la Côte d'Azur*

aussi... puis la Suisse, l'Allemagne, le Luxembourg... » L'agriculture biologique n'est pas du tout indiquée dans son cas. Comme il l'indique « Pas question de risquer des vers pour ce type de clientèle...»

Il revient sur le « marasme » de la viticulture. « C'est une catastrophe... même dans des coins comme St Hilaire d'Ozilhan où l'on produit du Côte-du-Rhône... Certains viticulteurs ont fait de gros investissements et, à présent, leur prix de vente a été divisé par deux... Certains perdent dix mille francs par an et par hectare...»

Cet été, France 3 l'a sollicité pour un reportage, « *les cerises étant horriblement chères cette année* » et il est passé plusieurs fois à l'antenne. Cette médiatisation l'amuse : « *...je pensais que c'était juste régional, ensuite ils l'ont passé sur France 2...»*

L'habitation principale est une maison individuelle des années 70, de type traditionnel, bien entretenue, au balcon fleuri et possédant un logement en rez-de-chaussée occupé par d'autres membres de la famille. Dans le prolongement de l'habitation, un hangar abrite la chaîne de calibrage ainsi qu'un logement.

Le jardin contribue pour beaucoup à valoriser le bâti par la qualité de ses



Zone de repos à l'ombre des palmiers.

plantations. Pierre Maréchal possède une collection de palmiers, mais aussi d'essences locales ou bien choisies pour l'entretien desquelles il ne ménage pas sa peine. Une belle allée de pins, côté route, participe à la qualité du site et crée un repère dans ce paysage agricole ouvert.

Comme dans beaucoup d'exploitations agricoles, le hangar métallique a été une réponse classique avec une réalisation et une implantation qui n'ont mobilisé à l'époque – dans les années 70 - que peu d'attention. « *Après la*

vente des vignes, on a eu énormément moins besoin de matériel, j'ai récupéré le hangar et on a installé la chaîne d'emballage. »

Il s'interroge aujourd'hui, recherchant les meilleures solutions pour la mise en valeur de ce bâtiment annexe : *« Je vais repeindre l'armature... en blanc assortie aux piliers du garage et aux encadrements de fenêtres. J'ai décapé le toit au kärcher, donc maintenant est-ce que je le peins ? »*

La paysagiste conseil du CAUE aime cet aspect rouillé qu'il faudrait, selon elle, peut-être un peu accentuer. Il y a également le toit du garage à voitures, trop visible depuis la route. Elle prend quelques photos, propose de réaliser une simulation avec sa collègue architecte et de reprendre contact avec Pierre Maréchal pour proposer une solution. Elle trouve l'ensemble propre et bien rangé. Il pense que ce n'est pas encore parfait : *« De ce côté il faudrait ranger encore, là j'ai fait regoudronner il y a deux ans. A l'époque j'avais fait un gros tri et je vais m'y remettre à nouveau. Moi je jette, tout garder ne sert à rien. En saison, on peut à présent mettre les palettes suivant les calibres et l'espace dont on dispose nous permet de travailler dans de bonnes conditions.»*



Limite végétale entre espace privé et hangar agricole.



Hangar métallique abritant le matériel agricole.

Nous terminons la conversation à côté d'un citronnier. Bien que très impliqué dans l'aménagement et l'entretien de sa propriété, Pierre Maréchal n'envisage pas l'ouverture de celle-ci au public. A Redessan, la location de gîtes ou de chambres d'hôtes ne lui semble pas, a priori, une activité complémentaire très judicieuse : *« Certains agriculteurs ont aménagé des gîtes, très joliment faits, mais nous ne sommes pas ici dans le Luberon ou les Alpilles... »*

En ces temps incertains, il estime que la meilleure solution pour un agriculteur, consiste, lorsque cela est possible à *« faire de la location à l'année afin de s'assurer des revenus réguliers »*.



Chez Antoine DUFOIX Domaine de Montroche à Nîmes

Nous avons rencontré Monsieur Dufoix le 16 juillet 2007 en début d'après-midi au domaine Montroche sur la commune de Nîmes.

Une élégante allée de pins signale remarquablement l'entrée du domaine et nous conduit face à une imposante maison bourgeoise.

De nombreuses dépendances, autrefois à vocation agricole, ont été transformées en logements et forment un imposant patrimoine architectural. Cet ensemble présente un caractère esthétique indéniable et beaucoup de charme, malgré l'usure du temps sur certains éléments du bâti : façades, toitures... La vocation agricole y est peu visible.

Monsieur Dufoix nous accueille en compagnie de sa fille qui suit de près le travail de l'exploitation. Il nous explique que ce domaine de 65 hectares répartis en 35 hectares



L'allée de pins, un élément remarquable.



Demeure de type bourgeois à la vocation agricole peu visible.

de vignes en AOC Costières de Nîmes, 15 hectares de blé, 5 hectares de bois et 10 hectares de jachères. a été racheté il y a vingt ans à un membre éloigné de la famille. Il y a six ans que son épouse et lui-même ont décidé de s'y installer et y vivent aujourd'hui en compagnie de la grand-mère et de leur fille, qui résident également sur la propriété.

«C'est une maison bourgeoise ici, pas une maison d'agriculteur. Elle a été construite sur une espèce de fausse colline où la famille Roche venait de Nîmes pour respirer (...) Comme vous le constatez, il y a de l'air.»

Actuellement, dans ce secteur précis de la Costière, le souci majeur de ce propriétaire n'est pas directement lié à l'agriculture. Il concerne néanmoins l'environnement dans son ensemble et peut même constituer un obstacle à la mise en place de certaines activités de diversification. *«Ma première préoccupation est ce qu'on appelle le problème des rafales. Cela vous dit quelque chose ?»* Notre réaction dubitative le conduit à développer. Les rafales sont les avions militaires qui sévissent sur la base aéronavale de Nîmes-Garons et représentent une partie importante de son trafic. Entraînement de pilotes, surveillance maritime, ceci engendre une activité générant des nuisances sonores insupportables pour les propriétés limitrophes. *« Il est en train de se constituer autour de Garons une zone de bruit. Les journaux en ont parlé (...) J'ai*

un petit fils de trois ans qui pourtant n'a peur de rien mais ne veut plus jouer dans le jardin. Lorsque ces avions décollent à la hauteur autorisée, leur puissance est telle que les vitres de la maison tremblent. Comment construire des gîtes ou faire des chambres d'hôtes dans ces conditions... ? Imaginez qu'on ait des rafales tous les jours !» Face à cette hypothèse, il n'exclut pas, d'ailleurs, la vente de sa propriété.

Le tracé de la nouvelle ligne TGV a également, selon lui, des conséquences sur le développement de l'environnement immédiat, des conséquences en matière de foncier, de bâti, de patrimoine naturel voire des conséquences en matière de fréquentation touristique sur cette petite portion de territoire.

Le dernier point qu'il tient à évoquer est également inattendu, même si sa fille Sabrina, étudiante en oenologie viticole, plaisante sur la tonalité pessimiste donnée à l'entretien. Il s'agit d'une pratique qui sévit le long du canal de halage. *« Le bois à proximité - qui nous appartient - est progressivement devenu aujourd'hui un lieu de rencontres masculines, répertoire d'ailleurs comme tel sur Internet. Ces personnes se sont peu à peu appropriées le bois et en usent comme s'il s'agissait de leur propriété. Inutile de préciser que leur présence nuit à toute autre fréquentation. »*

Nous abordons la création de chemins ruraux et leur ouverture au public comme un moyen précisément de mettre un terme aux agissements semi-clandestins de cette population. Sabrina reste sceptique.

Dans un registre plus positif, Monsieur Dufoix parle de la cordialité des rencontres avec certains visiteurs qui admirent l'allée de pins, le remercient de leur laisser prendre les arbres en photos. Il y voit une reconnaissance respectueuse du travail quotidien qu'il accomplit et évoque son attachement à l'entretien du paysage. *« J'ai toujours souhaité avoir des terres entretenues... c'est pour cela qu'on fait du blé même si le blé ne rapporte rien. Ce qui me désole quand je vais à Caissargues, ce sont les jachères... »*



Une allée de la maison récemment rénovée.

Les abords immédiats du domaine sont caractérisés par des plantations méditerranéennes variées : massifs, plate-bandes, plantes grimpantes en terre ou en pots... A l'arrière de la maison, un parc d'origine présente une petite mare et de beaux spécimens de pins, chênes verts, cèdres. L'ensemble crée une atmosphère *« authentique »*.

Monsieur Dufoix a pris conseil auprès d'un forestier qui lui a conseillé de conserver l'aspect sauvage de cet endroit. S'agissant d'un espace intime, la paysagiste estime, toutefois, qu'un aménagement de celui-ci pourrait rendre cette partie privée encore plus agréable. Monsieur Dufoix souligne que tailler des haies, nettoyer des chemins d'accès sont des préoccupations mineures pour les exploitants languedociens dont le souci majeur reste le maintien de leur équilibre financier. Selon ses dernières informations *« 83 % des propriétés de l'Aude, des Pyrénées Orientales, de l'Hérault et du Gard perdent de l'argent »*. Les primes à l'arrachage ont pour conséquence la disparition des vignes les moins rentables qui deviennent des jachères *« à moins de planter des amandiers, des oliviers, de la luzerne, du foin... ou des maisons ! »*

La paysagiste évoque la jachère fleurie comme l'un des moyens de valoriser les abords d'une propriété. Père et fille trouvent l'idée intéressante et souhaitent davantage d'informations. Nous promettons de leur transmettre par courrier tous les contacts et informations nécessaires à toute personne souhaitant s'engager dans cette démarche.

Le domaine de Montrouche possède une cave de stockage et vinifie dans une cave particulière à cinq kilomètres. « *Des négociants achètent le vin et on a des marchés à l'export... par gros volumes.* » A propos de la vente directe au caveau dont il constate le développement dans la région, Monsieur Dufoix admet « *Cette route est très fréquentée, cela peut tout à fait se concevoir... Ma fille est d'ailleurs beaucoup plus disposée que moi à recevoir du public...* »

La conversation s'engage, alors sur le rôle des femmes dans l'agriculture. Celles-ci peuvent, en effet, montrer un dynamisme particulier concernant la gestion technique, humaine et commerciale de ce type d'activités : accueil, parutions publicitaires dans les guides et autres documentations, création de sites Internet, organisation de manifestations promotionnelles... Sabrina affirme en riant « *En période de crise, les femmes sont toujours plus fortes que les hommes...* »



L'ancienne orangeraie.



Jachère fleurie envisagée sur une terre en bord de route.

Nous effectuons un tour de la propriété avant de prendre congès. Toitures et façades nécessiteraient une réhabilitation urgente selon Monsieur Dufoix. Une aile de la maison qui sert à recevoir la famille a été entièrement rénovée il y a trois ans, dans le respect des matériaux et des couleurs.

Sabrina Dufoix habite l'ancienne orangeraie qui a aussi fait l'objet de travaux de rénovation. Elle nous fait pénétrer dans une immense salle vitrée qu'elle prête parfois à des amis pour des réceptions. Son volume et sa superficie laissent entrevoir un énorme potentiel pour développer une activité complémentaire.

Chez Dominique RICOME Château de Valcombe à Générac

Nous avons rencontré Dominique Ricome dans son bureau au Château de Valcombe sur la commune de Générac le 18 juillet 2007 en milieu d'après-midi. Le domaine est constitué d'un patrimoine bâti qui a été partagé en deux. Monsieur Ricome en occupe les dépendances et a réalisé son habitation dans la maison de l'ancien régisseur. Les parties extérieures et intérieures ont été récemment rénovées. Le style et les matériaux s'intègrent bien à l'architecture traditionnelle du lieu.



Propriétaire de 80 hectares de vignes, Dominique Ricome produit des vins d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) rouges, blancs et rosés à partir de cépages traditionnels. Il possède également dix hectares d'abricotiers, ainsi que quelques oliviers.

La préservation du patrimoine bâti agricole est un sujet qui le préoccupe et dont il conçoit que les potentialités sont susceptibles de contribuer à la force, la richesse et



Allée de pins et cyprès au renouvellement assuré par de nouvelles plantations.



Entrée du caveau et des bureaux.

l'identité du terroir. En ce sens, l'encouragement de la part des collectivités est, selon lui, très important pour le maintien en l'état du patrimoine par les agriculteurs.

Après avoir pris connaissance de l'objet de notre visite, il avoue en souriant : « *J'avais le secret espoir que vous m'annonciez un système d'aides auquel j'aurais pu avoir accès pour remettre en état mes bâtiments...* » Il met en avant, comme beaucoup de propriétaires de mas, la toiture et les façades comme des postes très coûteux sur le plan de l'investissement et la nécessité de procéder à une réhabilitation au coup par coup pour éviter la dégradation. « *Il y a ici 1500 mètres carrés de toiture ce qui est énorme. La situation économique du marché du vin est aujourd'hui trop mauvaise pour nous permettre ce genre de travaux.* »

Il conçoit que les programmes européens concernant les primes à l'arrachage peuvent être utiles pour des agriculteurs proches de la retraite et dont la succession n'est pas assurée mais au-delà, quelles perspectives ?

S'il a choisi, il y a quelques années de mettre en place un contrat territorial d'exploitation, il peut affirmer aujourd'hui, à ce propos un bilan mitigé en terme de coût-avantage : « *Je suis un peu énervé par toutes ces solutions administratives*

contraignantes pour l'agriculteur et qui n'apportent rien au consommateur.»

M. Ricome a pour projet à court terme la réalisation d'un gîte ou deux dans un bâtiment, inutilisé pour l'instant. Pour ce chef d'exploitation dont 70% de la production part à l'exportation, ce type d'hébergement est aujourd'hui indispensable. *« Nos clients étrangers souhaitent vivement découvrir le vignoble et sont enthousiastes à l'idée de pouvoir apprécier le vin dans son environnement.»* Ainsi, le développement de l'agro-tourisme, même s'il peut constituer une source de revenus complémentaire pour l'agriculteur, ne prend son sens que dans cette stratégie. *« Faire un gîte, simplement pour accueillir des touristes, cela n'est pas notre métier et nous avons assez de travail.»*

De la même manière, le déploiement d'un réseau de cheminements consacrés à la découverte de la viticulture, levier possible pour le monde rural, ne représente une action intéressante pour les agriculteurs que dans la mesure où cela donne lieu à une valorisation tant culturelle que marchande.

Propriétaire d'une cave particulière réalisée dans les anciennes granges du château, Monsieur Ricome dispose également d'un caveau concu par l'architecte gardois Hervé Saint-Olive en lieu et place d'anciennes écuries.



Cave aménagée dans les anciennes dépendances du château.



Ancienne écurie, le caveau a été rénové en conservant certains éléments.

Le maître d'oeuvre a, ainsi judicieusement conservé et intégré certains éléments dans le nouvel aménagement. Outre les vins du propriétaire, l'huile d'olive issue de sa production et plusieurs produits locaux du Moulin des Costières situé à Saint-Gilles, sont proposés à la vente dans d'anciennes mangeoires. Des tableaux d'artistes peints sont également exposés.

La situation de son équipement sur la route qui va de Générac à Saint-Gilles n'est pas idéale pour attirer suffisamment de visiteurs. L'exploitation est bien indiquée par divers panneaux mais *«les gens s'arrêtent peu. Nous sommes dans le guide touristique de Saint-Gilles et à une époque, nous avons mis des cartes à l'Office de Tourisme de Nîmes mais il est vrai que nous sommes peu performants sur le plan de la communication.»*

Il voit davantage un développement possible se profiler du côté des manifestations culturelles organisées dans les exploitations viticoles et évoque à ce propos une démarche expérimentale le concernant. *« Nous avons organisé un petit concert privé au mois de juin, accompagné d'un dîner auquel cent-vingt personnes sont venues assister. Cela a permis de voir comment cela pouvait se passer et ce qu'il convenait d'améliorer pour mieux promouvoir ce type d'évènements.»*

L'ensemble du site est soigné et se prête bien à ce genre de manifestation. On y

accède par une allée de pins dont la pérennité est à préserver. La cour, autour de laquelle le bâti s'organise, est recouverte de graviers. Tout au plus, quelques aménagements pourraient, selon la paysagiste, être effectués au niveau du parking qui manque d'ombrage malgré la présence d'une végétation qui empiète sur la place réservée au stationnement des véhicules.

Dominique Ricome estime important que l'agriculteur puisse montrer aux consommateurs ses conditions d'exercice, son respect de l'environnement, son engagement consciencieux et responsable pour la qualité. Face aux crises sanitaires et à la crainte des organismes génétiquement modifiés, les populations ont, en effet, besoin d'être mieux informées sur la traçabilité des produits. Il pense que *«l'agriculture raisonnée est une bonne voie, une position intermédiaire entre l'agriculture productiviste et l'agriculture biologique»*. Nous avançons la notion de bon sens



Signalétique accompagnant le visiteur jusqu'au caveau.



Un site soigné se prêtant bien à l'organisation de manifestations culturelles.

mais Monsieur Ricome loue surtout la connaissance scientifique : *«L'agronomie a fait des progrès gigantesques et c'est parce que les agriculteurs ont davantage de savoir ou peuvent se faire conseiller par des spécialistes que la qualité alimentaire s'est améliorée.»*

Chez Thierry DE COMBARIEU Château de Bellefontaine à Beauvoisin



Nous avons rencontré Thierry de Combarieu, dans la matinée du 17 juillet 2007 au Château de Bellefontaine où il vit depuis 1988.

Il s'agit d'un mas traditionnel dont le corps de bâtiment principal date de 1820. L'architecture est de type « maison bloc », à développement latéral.

Un bâtiment unique regroupe l'habitation, le caveau, la cave et un gîte actuellement inutilisé. La façade sud est généreusement percée sur une cour aménagée pour l'agrément. Le parement mixte pierres-galets, typique de l'habitat traditionnel, est laissé apparent sur les façades, sauf sur celles de la cave, recouvertes d'un enduit taloché fin. Hormis le bâtiment annexe, l'ensemble a fait l'objet de réhabilitations au cours desquelles le respect de l'architecture traditionnelle a primé.

Thierry de Combarieu cultive 70 hectares de vignes qui produisent des vins rouges, blancs et rosés en AOC Costières de Nîmes.



L'entrée du château de Bellefontaine.



L'habitation principale jouxte le caveau.

L'acquisition de ce domaine, il y a vingt ans, a représenté pour cet agriculteur, dont les parents étaient vignerons à Saint-Gilles, l'opportunité d'exercer sa passion dans les meilleures conditions : *« Il y avait à Bellefontaine des terres particulièrement intéressantes pour l'appellation. »*

Si, pour lui, la crise viticole sévit depuis près de quarante ans maintenant, la région a longtemps bénéficié d'une conjoncture économique favorable. D'ailleurs, la richesse du patrimoine bâti, *« tous ces villages avec leurs belles demeures »* en constitue, à son avis, la meilleure preuve. L'enthousiasme de cet agriculteur pour son métier n'a, semble-t-il, jamais faibli mais, avec deux personnes employées à plein temps sur l'exploitation et des employés saisonniers, il situe, aujourd'hui, son activité *« sur le fil du rasoir »*.

Il y a une dizaine d'années, il a créé un gîte à l'entrée de son mas. Ce gîte est aujourd'hui fermé à cause de travaux d'entretien trop coûteux pour ce propriétaire confronté à d'autres priorités.

Il situe approximativement l'origine de son mas dans la première moitié du XIX^e siècle et parle d'un investissement annuel de 3000 euros pour son entretien courant. Pour l'heure, si *« 200 mètres carrés de toiture sont à refaire »*, on note que la façade a été réhabilitée il y a peu en préservant la couleur d'origine.

Il envisage à terme de modifier intégralement l'aménagement du gîte pour accueillir sa clientèle étrangère. « *Je travaille énormément à l'exportation : l'Asie, la Chine, le Japon. Je voyage beaucoup bien que j'ai des agents commerciaux pour les différents pays. Le contact humain est indispensable. Les gens aiment le vin et commencent à le connaître.* »

Si la France possède, selon lui, une longueur d'avance, la concurrence existe bel et bien. « *Elle est même trop forte à mon goût. Le Chili, l'Argentine, l'Afrique du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont bien présents avec des exploitations immenses, et ils sont extrêmement soutenus par leurs gouvernements.* »

Il décrit les salons internationaux où beaucoup de pays sont regroupés sous leurs bannières respectives. Le fait de se présenter sous la même enseigne fait ressortir leur identité tandis qu'il y a, selon lui, en France, une impossibilité des producteurs à s'organiser. Il s'ensuit un manque de lisibilité du vin français. « *Si je m'associe avec quelqu'un du bordelais, il va aussitôt me suspecter de vouloir lui prendre des clients. Les autres pays n'ont pas ces querelles de clochers.* » Ajoutée aux subventions qui leur sont octroyées, cette dynamique d'organisation des viticulteurs étrangers place la France en difficultés et l'expose à subir de plein fouet la



Un détail de la façade, récemment décastrée et rénovée.



Parement mixte pierres-galets pour ce mur de clôture.

concurrence directe d'autres pays, y compris des pays européens.

Thierry de Combarieu dispose d'un caveau et a également agrandi sa cave. La vente directe au caveau ne constitue pas, cependant, pour lui une activité lucrative. Dans l'idéal, celle-ci devrait reposer sur la présence quotidienne d'une personne, « *ou d'une secrétaire qui pourrait en partie s'occuper de l'accueil* » mais l'exploitation ne peut, à l'heure actuelle, en supporter le coût. Le principal inconvénient est l'emplacement du domaine, à l'écart de la circulation alors qu'il « *faut être sur une route à grand passage et facile d'accès* ». Il en résulte que seuls les visiteurs avertis viennent au Château de Bellefontaine.

La cour est bien entretenue avec une lisibilité dans les aires d'usages privées et publiques, malgré un aménagement végétal quelque peu réduit à la portion congrue. Nous orientons la discussion sur les différents modes de production : agriculture biologique, agriculture raisonnée... Monsieur de Combarieu dénonce à ce propos certains paradoxes. Il comprend mal par exemple, l'utilisation parfois exagérée du cuivre par certains partisans du bio. « *Je représente la neuvième génération à être dans l'agriculture. Nous n'avons jamais jeté des produits chimiques sur la vigne pour le plaisir. Par ailleurs, si l'ensemble des pays européens passaient en agriculture biologique, ce serait la famine dans cinq ans. L'agriculture raisonnée, qu'est-ce que*

cela signifie ? Dans notre famille, nous avons toujours raisonné Actuellement, la grande vogue est le biocarburant et les subventions sont importantes mais ces cultures ne nourrissent ni les hommes ni les bêtes et sont extrêmement gourmandes en eau.»

Monsieur De Combarieu déplore surtout que la politique agricole ne privilégie plus le rôle productif de l'agriculture. « *On va essayer de maintenir les agriculteurs dans notre région pour faire du décor mais ils ne vivront pas de ce qu'ils produiront.* » Le village compte-t-il des jeunes agriculteurs nouvellement installés ? Il n'en connaît pas et cette tendance au ralentissement des installations par rapport aux départs à la retraite va dans le sens des lois d'orientation agricole successives.

A la fin de l'entretien, nous faisons le tour de la propriété. Pour Thierry de Combarieu, le patrimoine vernaculaire, élément caractéristique et pittoresque de notre région possède une valeur indéniable. Il pense d'ailleurs réhabiliter un four à pain situé sur sa propriété à l'intérieur de l'ancien poulailler. « *Cela m'a toujours intéressé bien qu'une réhabilitation dans les règles de l'art demande beaucoup de*



Rythme des façades récemment restaurées de la cave particulière.

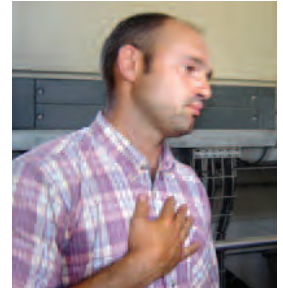


Petit patrimoine bâti : poulailler et four à pain.

travail. (...) Sur la commune il y a énormément de petits bâtiments de trente à quarante mètres carrés au sol qui tombent en ruine, des anciens bâtiments agricoles, des masets.»

Chez David BENOIT Notre Dame des Clairettes à Bellegarde

Nous avons rencontré David Benoît en début d'après-midi le 17 juillet 2007 dans la cave Notre Dame des Clairettes à Bellegarde dont il est propriétaire, et située au centre du village. Cet immense bâtiment date de 1880. En forme de rectangle, il entoure une vaste cour et comprend les bâtiments d'habitation pour les salariés, un caveau et la cave avec ses équipements annexes.



Après des études universitaires, ce jeune chef d'exploitation a été gagné par la passion de la vigne qu'il a appris à travailler aux côtés de son beau-père. Jusqu'ici salariée, l'épouse de David Benoît a suivi des cours de responsable d'exploitation spécialisée en viticulture au lycée agricole professionnel de Rodilhan, dans le cadre d'une formation professionnelle continue. Elle s'apprête à s'installer, à présent, en tant que jeune agriculteur.



Le caveau au rez-de-chaussée jouxte la cave.

Le concernant, s'il note tout d'abord : *«J'ai commencé tard, à une époque où le vin allait encore bien mais le marché s'est vite effondré»*, on comprend vite que la conjoncture n'a pas entaché son dynamisme.

La cave Notre Dame des Clairettes a une histoire. Des moines produisaient et fabriquaient du vin de messe.

«A l'époque 95% de l'encépagement était du blanc. Le vin de messe est un vin blanc pour éviter les tâches sur les tuniques vous devez le savoir...» Après la vinification, le vin était remonté en Ardèche à l'abbaye sistercienne Notre Dame des Neiges, autre domaine dont disposaient les propriétaires

et dans lequel ils procédaient au conditionnement. A partir de 1900, les anciens propriétaires ont arrêté d'exploiter eux-mêmes les vignes dans le Gard, se posant en simples négociants. Durant les six dernières années, Monsieur Benoît a encore fourni la vendange fraîche à cette abbaye. *«Cela fait un an que j'ai acheté la cave. Je vends beaucoup de vin pour amortir le bâtiment mais mon objectif à terme est de me consacrer uniquement à ma propre production et produire avant tout du vin de grande qualité.»*

Nous lui faisons part de notre hésitation à notre arrivée et du sentiment de nous trouver face à une cave coopérative. Monsieur Benoît acquiesce : *«C'est vrai que c'est assez volumineux, il y a 3 500 mètres carrés au sol et nous vinifions environ huit mille hectolitres.»*

Le vin du Domaine Notre Dame est le vin de sa propriété. Vendu dans son caveau et aux restaurants alentours, on le retrouve également dans la grande distribution. *«J'ai deux exploitations, celle de mon épouse et la mienne ainsi que deux sociétés : une société de négoce et une société de commercialisation. Regrouper les activités*

permet de diminuer le nombre d'intermédiaires.» Ainsi, Monsieur Benoît entend conserver au maximum la maîtrise du cheminement de son produit. Outre ses soixante hectares de vignes et deux hectares d'oliviers, l'agriculteur cultive également des abricots ainsi que des asperges mais il compte arrêter ces productions. *«Je vais probablement replanter tout en oliviers et commercialiser la production.»*

Nous abordons la question des aides possibles pour les agriculteurs. Concernant le Contrat d'Agriculture Durable (CAD) qui remplace le Contrat Territorial d'Exploitation (CTE) il explique : *«Il y a des contraintes qui ne me correspondent pas et je ne veux pas m'imposer quelque chose par rapport à un programme.»*

La prime à la Reconversion Qualitative Différée pourrait le séduire. Cette prime permet à l'agriculteur d'arracher une partie de ses vignes, notamment pour le repos de la terre mais avec une obligation de replanter dans les deux à cinq ans. Cette prime de compensation de perte de récolte peut être complétée par des primes à la plantation avec des cépages améliorateurs.

Il nous parle de ses projets qui portent à la fois sur le matériel et sur les bâtiments. *«Le site est très grand et pas forcément fonctionnel pour nous. Je*



Entrée de la cave Notre Dame des Clairettes.



Zone de conditionnement.

voudrais réaliser un entrepôt. Notre caveau est très sympathique mais de superficie réduite car nous souhaiterions développer une sorte de maison de terroir. Des plans, des devis ont déjà été faits et nous avons eu des discussions à ce propos avec les collectivités locales.»

La lenteur administrative qu'il subit dans son projet d'amélioration de la signalétique de sa cave le désole. *« Je suis vigneron indépendant et il m'importe de mieux signaler mon caveau Je dispose de gros foudres qui sont coupés et je souhaiterais les disposer à l'ouverture contre le mur. Il m'aura fallu cinq mois pour obtenir l'autorisation de travaux. Le jour où je vais les installer je suis sûr d'attirer une plus grande clientèle car l'existence de ce caveau à l'intérieur du domaine est ignorée. Mais là j'attends, j'attends et j'attends...»*

Beaucoup de propositions lui ont été faites pour figurer sur des encarts publicitaires au sein de guides touristiques. *« Nous avons choisi de figurer dans deux ou trois parutions mais tout cela a un coût. Si on veut quelque chose de sympathique c'est vite quelques milliers d'euros. Nous verrons pour d'autres publications l'année prochaine.»*

Il évoque également l'entente qui a prévalu avec la commune de Bellegarde pour l'acquisition de cette cave convoitée par bien des promoteurs. *« J'ai fait part au*

maire de mon souhait de continuer sur le vin et conserver la cave en l'état. Il n'a pas usé de son droit de préemption et nous a laissés libres d'acheter.» Il reconnaît toutefois que les communes offrent un espace de moins en moins adapté à l'activité des exploitants. «Auparavant, l'agriculteur était bien ancré dans le village, il avait des bornes d'eau bien placées, des bascules pour peser les récoltes tandis qu'aujourd'hui le rétrécissement des routes impose de faire des détours de dix à quinze kilomètres. Suivant les endroits, les camions doivent remplacer les tracteurs car une benne de vendanges transportant cinq tonnes de raisins ne peut passer sur un dos-d'âne sans perdre de sa cargaison.»

La construction de sa maison individuelle sur la commune de Beaucaire, où se trouve la moitié de ses terres constitue un projet qui occupe beaucoup Monsieur Benoît et lui tient particulièrement à coeur. Aussi, lorsque nous lui présentons notre projet d'élaboration d'un guide pratique à l'intention des agriculteurs pour une meilleure insertion des bâtiments dans le paysage, il affirme : *« Il faut que le guide présente le surcoût engendré par une construction traditionnelle. En ce qui me concerne, je réalise un mas à l'ancienne pour que ce soit joli. J'ai voulu avoir des murs épais, j'ai souhaité utiliser les matériaux qui convenaient pour protéger l'environnement,*



Balance dans la cour de la cave.



Quais de réception.

faire de la géothermie au niveau des chauffages mais j'ai eu un surcoût de 30%... Je m'y retrouverai dans le temps mais je peux vous dire que c'est énorme. Le permis a été obtenu en 2004 et nous emménageons le mois prochain car la partie habitation sera terminée.»

Nous évoquons l'agriculture touristique avec le projet de certaines communes d'ouvrir les chemins ruraux aux visiteurs afin de leur faire mieux découvrir le patrimoine. Monsieur Benoît déplore le fait qu'il y ait parfois peu d'entente sur cette question entre élus et agriculteurs. Il lui semble, notamment, paradoxal que contrairement à un chemin communal entretenu par la collectivité, la gestion d'un chemin rural propriété de cette dernière incombe à l'agriculteur. Il suggère que la collectivité fournisse des panneaux indiquant aux promeneurs les chemins qui sont des voies sans issue. Selon lui, ceux-ci sont nombreux et, poursuit-il, *« ces chemins là n'ont pas de continuité. Ils passent souvent dans de très grosses propriétés. Dans la plaine de Beaucaire, beaucoup de chemins ruraux traversent les mas. Les gens considèrent qu'ils ont le droit de se promener mais les propriétaires ne le voient pas du même oeil... »* Il insiste sur le fait qu'un projet qui consisterait à détourner un chemin rural doit faire l'objet d'une entente négociée entre les parties.

David Benoît nous fait faire le tour de sa cave.

La paysagiste lui fait remarquer que nous avons cherché de l'ombre pour nous garer et lui suggère la plantation de quelques arbres. « *Planter des arbres, je ne sais pas si c'est nécessaire, il faut s'en occuper et ce serait plus gênant qu'autre chose. Des camions arrivent tous les jours. Il n'y a qu'une seule entrée et ils doivent faire demi-tour. Nous souhaitons faire un aménagement avec des auvents pour que les voitures se garent et ne gênent pas leurs manoeuvres. Nous avons également beaucoup de fournitures.* »

Il nous conduit ensuite à l'intérieur de la cave en nous expliquant le parcours du raisin au moyen des différents équipements qui concourent à sa transformation : le dégrilleur qui sert à traiter les eaux usées, les quais de réception parfaitement entretenus où le raisin est nettoyé, l'égrattoir, sorte de machine à laver qui tourne dans les deux sens et dissocie les grains de la grappe, les couloirs, les cuvons, la sulfyteuse, l'égouttoir, les glissoirs... l'équipement forme un ensemble impressionnant.

Monsieur Benoît nous conduit ensuite jusqu'à son caveau. Il nous présente différentes bouteilles aux étiquettes roses, jaunes et noires, très tendances et à la typographie originale. On voit que les logos ont fait l'objet d'une recherche bien pensée. Il confirme qu'il s'agit d'un travail d'équipe auquel son épouse a largement été associée. « *La perception des femmes apporte beaucoup, c'est une donnée importante aujourd'hui.* »

Il ouvre une bouteille de Clairette de Bellegarde. Nous pensions goûter un vin pétillant, or il s'agit d'un blanc sec. Cette confusion ne l'étonne guère. « *On confond souvent la Clairette de Bellegarde avec la Clairette de Dix qui, paradoxalement, est composée de 90% de muscat pour plus de*



Station d'embouteillage.

douceur et... de 10% de clairette pour conserver l'appellation. Il y a un gros travail à faire au niveau de la communication. L'un des problèmes aujourd'hui est que l'on ne connaît pas assez la Clairette de Bellegarde. Il s'agit d'un produit très sympathique, à l'identité marquée même s'il présente davantage d'amertume que d'autres vins plus en vogue comme le Chardonnay ou le Sauvignon. »

Rencontre avec Daniel HUGUES Cave coopérative de Jonquières Saint Vincent

Nous nous sommes rendues à la cave coopérative Les Vignerons de Jonquières Saint Vincent où son président, Monsieur Hugues, nous a reçues le 18 juillet 2007 au matin. La cave est située dans le centre du village. Il s'agit d'un ensemble de bâtiments construits à diverses époques. Le caveau et les bureaux sont indépendants et cachent la vue de la cave et de l'aire de stockage. L'ensemble est assez hétérogène et ne présente pas un réel intérêt architectural.



Nous patientons quelques minutes dans le caveau, partie récente de cette cave dont les premiers bâtiments datent de la seconde moitié du XVIII^e siècle.

L'accueil du public est facilité par la signalétique et agrémenté par des platanes qui ombragent le parking. Cette cour assez minérale délimite bien les différentes aires d'usages. En revanche le matériel stocké sur le côté renforce le caractère utilitaire du lieu et nuit à la qualité paysagère.



Des clients rentrent et sortent. Monsieur Hugues nous reçoit et nous explique que la clientèle est constituée « *de personnes âgées pour le vin en vrac. En été défilent beaucoup de touristes de passage. Au fil des années, certains deviennent même des clients fidèles. On les revoit chaque année à pareille époque et ils nous passent des commandes dans l'hiver.* »

La cave coopérative de Jonquières sera bientôt désaffectée, un projet économique et architectural des coopératives des villages alentours étant sur le point de se réaliser. « *Je ne vous cache pas qu'il y a déjà eu des offres de promoteurs.* »

Un pôle de plusieurs caves sera ainsi prochainement constitué sur un site d'une dizaine d'hectares entre Jonquières-Saint-Vincent et Redessan. Il permettra, notamment, de résoudre les problèmes de sécurité et de mise aux normes, que connaissent bien les villages pour des bâtiments de ce type. « *Cette cave est trop petite, sans possibilité d'extension et, techniquement, elle ne permet pas de vinifier de manière moderne.(...) La partie purement commerciale du nouveau projet va regrouper douze caves coopératives situées sur la Costière et en partie sur la région du Pont du Gard, pour réaliser une grosse unité de production.* »

Si l'on tient compte des articles parus dans les quotidiens locaux, la cave sera moderne avec une bonne inscription dans le paysage et une utilisation des

énergies renouvelables. Selon Monsieur Hugues « *les concepteurs sont des gens très spécialisés, qui ont leurs architectes et ont l'habitude de récupérer le matériel pour le réintégrer...* » Pour lui, la future cave sera « *un vecteur de communication* ». Nous faisons remarquer que le vin de Jonquières est assez réputé. « *Nous nous sommes bien débrouillés, jusqu'ici et cela a assez bien marché. Nous avons été un peu précurseurs en matière de techniques de la vigne, en techniques de production. Par exemple, il y a dix ans, nous avons fait en sorte que ce soit la cave qui impulse une dynamique : vendanger tel type de parcelle pour tel type de vin... Toutes les communes ne le font pas encore...* »

La cave compte actuellement soixante-dix adhérents et produit environ cinquante mille hectolitres par an. Parmi les exploitants, « *une quarantaine est vraiment concernée. Les autres sont des pluriactifs ou bien des personnes ayant hérité d'un hectare ou deux et qui les ont conservés* ».

Nous interrogeons Monsieur Hugues sur sa situation personnelle. Propriétaire de 36 hectares de vignes et 2 hectares d'arbres fruitiers, il nous explique : « *A soixante ans, j'ai un peu réduit mon activité. Le vin représentait 7% de mes revenus. A Jonquières-Saint-Vincent, le vignoble a été refait à près de 90 % pour entrer dans une politique de qualité...*

qui ne paie plus vraiment à l'heure actuelle. » Il faudrait également, selon lui, que « *le prix des légumes remonte de 15 à 20 %... Les consommateurs ne se sont pas aperçus de la chute des prix mais celle-ci apparaît bien dans les analyses de grande distribution (...)* Ma fille et mon gendre reviennent de Paris et souhaitent reprendre l'exploitation. Je leur expliquerai le fonctionnement mais je leur conseille de conserver leurs emplois respectifs tout en assurant la gestion de ce patrimoine ».



Peu de jeunes agriculteurs souhaitent s'installer, selon lui, sur la commune mais il pense, cependant, qu'une nouvelle génération issue du lycée agricole de Rodilhan pourrait redynamiser le secteur. « *Il s'agira d'agriculteurs avec un bon niveau d'études et, sans doute, des idées nouvelles.* »

Son souci actuel concerne l'image du terroir menacée par le projet intercommunal de centrale thermique à gaz, baptisé Powéo et prévu en Terre d'Argence sur le site de Saint-Paul-Valor. « *Sur le plateau entre Beaucaire et Jonquières-Saint-Vincent va apparaître une usine avec des cheminées de cinquante mètres et, derrière, le développement d'une zone industrielle.* »

Nous orientons la discussion sur le nombre d'emplois induits par ce projet. « *Il va y avoir huit cent personnes qui vont travailler au moment de la construction. Il y aura, ensuite, une quarantaine d'emplois pérennes créés à l'usine dont une grande partie sera constituée d'ingénieurs de haut niveau.* »

Membre du Syndicat des Costières, Monsieur Hugues était présent à la signature de la Charte paysagère et environnementale entre le Syndicat et Nîmes Métropole. Concernant la problématique du bâti ancien, il évoque la période des années soixante : « *il est un peu dommage qu'aucune contrainte particulière*

n'ait été imposée aux bâtiments agricoles à ce moment là.» Cela aurait permis, selon lui, d'hériter d'un bâti plus homogène. Il poursuit : « On ne parlait pas encore d'environnement (...) A côté de chez moi, j'ai fait un hangar métallique sur lequel j'ai posé des tôles sans trop me poser de questions. Il y avait bien sûr le coût mais si on m'avait obligé à mettre des tuiles, je m'y serais soumis...» L'idée de consulter un architecte ne l'a, à l'époque, même pas effleuré. « Vous savez c'est quelque chose qu'on fait encore aujourd'hui seulement lorsque la superficie obligatoire l'impose...»

Ayant hérité de la ferme de ses beaux-parents, Monsieur Hugues a transformé le bâtiment en logements.

Il commente : « On a voulu faire quelque chose de bien (...) Avant de voir le bâti s'écrouler on a réalisé une opération groupée de neuf logements locatifs à l'année, à la fois fonctionnels et qui gardent un peu le cachet d'avant...» Il a, dans ce



Ancienne ferme réhabilitée en logements dans le village



Une nouvelle vocation pour cette ancienne ferme.

cadre, pu bénéficier du dispositif d'aides financières De Robien qui offre la possibilité d'amortir le coût d'une opération sur plusieurs années.

Avant de prendre congès, il nous indique l'emplacement de ces logements afin que nous puissions nous rendre sur les lieux.



Chez Jean-Claude GROUL Mas de la Paix à Vauvert

Nous avons rencontré Jean-Claude Groul, propriétaire de la Manade Saint-Louis au Mas de la Paix, situé sur la commune de Vauvert, le 18 juillet 2007 à 17 heures. Nous avons patienté quelques minutes ce qui nous a permis de découvrir le lieu par nous-mêmes.

Le mas est assez récent. Il comprend deux corps de bâtiments principaux « en L » qui s'inspirent des mas traditionnels de la région, mas dits « à cour ouverte ». L'aménagement paysager du domaine est extrêmement soigné et accueillant. L'ensemble procure un sentiment d'harmonie et d'authenticité camarguaise.

Monsieur Groul, davantage connu sous le nom de Cancan dans le milieu de la bovine, nous rejoint, quelques minutes après notre arrivée. Il s'excuse car un rendez-vous à Aigues-Mortes où il possède une activité de promenade en péniche, dans les marais de la Tour Carbonière, l'a quelque peu retardé.

Nous le complimentons pour « l'esprit du lieu ». Il nous explique que l'un des



Entrée de la manade.



Le mas en "L" s'inspire des traditions régionales.

bâtiments sert pour la réalisation de banquets et que l'autre abrite les chambres d'hôtes sur un étage. Il nous désigne, un peu plus loin, un abri typique de la Camargue - couverture très pentue, en sagne, montée sur une ossature bois - qui est utilisé pour les réceptions en extérieur.

La manade de Jean-Claude Groul est renommée pour ses veillées camarguaises. Celles-ci ont lieu chaque mercredi et vendredi durant les mois de Juillet-Août. Nous sommes précisément mercredi et le manadier s'apprête à trier les taureaux en vue de la soirée. Les convives assisteront à une ferrade, une course de vaches dans les arènes, puis viendra l'heure de l'apéritif qui sera suivi d'un repas animé par un groupe de musiciens gitans. Un peu plus tard dans la soirée, une animation permettra encore aux participants de danser jusqu'à minuit.

Cela fait dix-huit ans maintenant que ce passionné de taureaux de Camargue, qui cultive également six hectares de vignes et quarante hectares de céréales, s'est lancé dans le tourisme. « *Les encierros, les abrivados, les courses, l'accueil à la propriété, c'est pour faire vivre mes taureaux.* » Il en possède à l'heure actuelle cent soixante, ainsi qu'une quinzaine de chevaux.

A partir de mi-mars jusqu'en juin et durant les mois de septembre, il organise

des visites de la manade avec les autocaristes dont la clientèle apprécie également les ferrades. Il propose, en outre, tout au long de l'année une activité de location de salles : repas sur demandes, réceptions professionnelles ou familiales ainsi que des chambres d'hôtes d'avril à septembre. *« J'avais demandé des aides mais c'était tellement contraignant. On me donnait, à l'époque, une somme assez dérisoire pour l'ensemble. J'ai préféré rester autonome, faire seul ma publicité. Récemment, je suis passé à l'émission Des racines et des Ailes et, il y a deux ans, au journal de treize heures. S'il faut un bon réseau pour être connu, lorsque les gens viennent, ils ne doivent pas être déçus. Je fais également de la publicité dans les campings, les offices de tourisme... ».*

Jean-Claude Groul nous fait visiter la partie hébergement touristique : cinq chambres décorées avec soin par son épouse. Nous imaginons le plaisir des touristes et autres visiteurs, de se trouver dans un tel cadre. Il acquiesce : *« Le matin, les gens sont ravis de voir les taureaux et les chevaux lorsqu'ils ouvrent les volets... ».* Il reconnaît être exigeant sur le plan de l'entretien et de la valorisation de son domaine car selon lui *« certaines manades laissent parfois un peu aller sur le plan*



Un parking enherbé ajoute à la qualité du site.



Le travail des gardians : le tri des taureaux.

de la propreté.. » Ce que nous observons autour de nous - jusqu'à l'aire de parking enherbée ne nous laisse aucun doute sur l'aspect pointilleux de son caractère. Aucun lieu ne semble être négligé : *« Vous avez vu les toilettes, cela aussi est important. »*

Peu de personnel à la manade mais une organisation que l'on suppose sans failles chez ce passionné : *« Mauricette est là en permanence pour les chambres d'hôtes et il y a également Christian qui s'occupe des bêtes. L'hiver, lorsqu'il y a moins d'activités, on veille à l'entretien des bâtiments. J'ai commencé à travailler tout jeune avec mes parents. C'est comme ça que j'ai attrapé le virus de la terre, des taureaux, des chevaux... »*

Une seule ombre au tableau pour Jean-Claude Groul : l'impossibilité de construire sa maison sur son lieu de travail, le secteur étant classé en zone inondable au vu des critères hydrogéomorphologiques de la Direction Départementale de l'Équipement et de la Préfecture du Gard.

Le manadier a du mal à comprendre : *« A 85 ans mon grand-père n'a jamais vu une goutte d'eau ici... »* Le zonage établi par les services de l'Etat a été réalisé après avoir pris en compte les inondations antérieures - celle du petit Rhône en 2003 - mais également la nature du sol et les bassins versants...

On devine que Jean-Claude Groul a déjà beaucoup réfléchi à cette future habitation qui s'inscrit bien dans un projet agricole. S'il bénéficiait des autorisations, ce projet aurait sans doute toutes les attentions requises en matière de qualité architecturale et d'insertion dans le paysage.

Nous prenons congès de notre hôte qui enchaîne les activités : le traiteur l'attend à présent.



Un environnement propice à la détente

Chez Diane DE PUYMORIN Domaine d'Or et de Gueules à Saint Gilles

Nous avons rencontré Diane de Puymorin, agricultrice à Saint-Gilles le 10 août 2007 au Château d'Or et de Gueules. Ce domaine, connu autrefois sous le nom de Petite Cassagne est recensé sur le cadastre napoléonien de 1838.



Il est 10 heures et Diane de Puymorin vient de faire découvrir son vignoble à des visiteurs : 70 hectares de vignes en AOC Costières de Nîmes qui donnent ce qu'elle nomme « *un vin de garde, un vin haut de gamme.* »

Les anciens propriétaires ne faisaient pas de commercialisation en bouteilles, ce à quoi elle s'est empressée de remédier dès l'acquisition de l'exploitation en 1998. Diane de Puymorin s'avère pour l'instant relativement satisfaite. Elle juge avoir atteint « *un bon niveau de commercialisation dans une période difficile depuis trois ans* ». Le vin en bouteilles représente aujourd'hui 80 % de sa production, avec la vente cette année de 200 000 bouteilles - son objectif est 250 000 - dont à peu près un quart en circuit de grande distribution.



Entrée du domaine.

Sa clientèle est, ainsi, majoritairement composée de cavistes, de restaurants mais aussi de particuliers ; 60 % de sa production est réservée à l'exportation : « *Etats-Unis, Allemagne, Angleterre, Japon, Brésil, Hollande, Canada...* » Si elle a récemment créé deux gîtes, elle avoue que c'est initialement pour les importateurs car « *à un moment donné, il faut faire comme les grands domaines...* » En juillet-août, elle procède à leur location. « *On propose une dégustation aux vacanciers qui apprécient notre vin et généralement en achètent. Il s'agit de petits gîtes et nous ciblons plutôt une clientèle d'adultes...* »

L'accueil au caveau qui, selon cette agricultrice est « *un travail de longue haleine... au départ il n'y a personne.* » constitue à ses yeux un élément incontournable pour faire découvrir le vin AOC Costières de Nîmes. « *La vente aux particuliers n'est pas historiquement la vente recherchée par les vigneron. C'est assez récent, il a fallu d'abord le passage à la bouteille. Les domaines n'avaient pour la plupart aucune possibilité d'accueil (...) ils ont continué à vendre le vin à la palette ou au carton...* ».

Une organisation rigoureuse doit, cependant, être la règle au sein de l'exploitation. « *Il faut systématiser les caveaux, il faut se tenir aux horaires ; pas question de payer un salarié à attendre. S'il est indispensable de prévoir un accueil personnalisé pour les visiteurs ceci n'est, cependant, pas évident à mettre en place.* »

Par rapport à certaines analyses qui montrent que « *la clientèle des caveaux est française ou de la région et souhaite des bag-in-box...* », elle reconnaît sortir de la norme : « *Ici l'été, on a 80 % d'étrangers qui viennent acheter des bouteilles de vin de qualité.* »

Elle a choisi de privilégier l'identité, l'image de marque de son vin et se réjouit de commencer à intéresser « *les gens du coin* ». Outre les restaurants gastronomiques des alentours, le vin du château d'Or et de Gueules commence à être servi dans plusieurs restaurants de Saint-Gilles.

Le travail de promotion a été acharné pour cette ancienne ingénieure agronome qui participe à des foires aux vins, bien sûr mais également à des salons de particuliers (Lille, Thonon...), organise des vernissages, des réceptions pour des sociétés privées, des congrès (celui des femmes chefs d'entreprises, celui des sommeliers de France...), des repas autour du vin dont elle estime qu'ils constituent « *quelque chose qu'il faut absolument développer dans la région* ».

Elle parle avec passion de la spécificité du vin, du soin apporté aux sols, des parcelles sur lesquelles ce vin a poussé. Lorsque l'architecte fait remarquer que la réputation du vin AOC Costières de Nîmes n'a pas toujours été excellente, elle souligne l'importance de promouvoir chaque domaine individuellement, la nécessité des distinctions, des médailles, l'importance de révéler des « *exploitations qui sortent un peu des sentiers battus. C'est une région qui ne peut que progresser. On a un prix de vente complètement décalé par rapport à la qualité. On reste une grosse appellation qui n'a pas encore les marchés... Il faut absolument mettre le pied sur l'accélérateur pour trouver des débouchés* ».

De la crise actuelle, elle pense qu'il va ressortir « *une restructuration qui ne sera pas mauvaise* » mais compatit à propos de ceux « *qui veulent bien faire mais n'y arrivent pas. Ne faudrait-il pas les aider... ? Les aider non pas à toujours*



Le caveau, lieu de nombreuses manifestations.

produire, mais à vendre... ? Comment se rendre sur tous les salons internationaux lorsqu'il faut déboursier jusqu'à 7000 euros ? » Elle donne l'exemple de l'Uruguay où l'Etat prend une grosse part des frais de déplacements et de représentations à sa charge.

Si certaines subventions existent bien en France elles sont, selon elle, trop peu connues des agriculteurs. Diane de Puymorin a, ainsi, embauché « *une assistante à l'export pour laquelle 50 % de la rémunération est prise en charge* ». Elle dit avoir dû toutefois faire preuve de persévérance car cette aide de la région n'était pas très lisible au premier abord.

Elle comprend l'amertume de certains agriculteurs aujourd'hui « *simples jardiniers du paysage. On demande de garder les terres, les entretenir, mais après ? Pour faire quoi ? Il est quand même anormal qu'en France, où l'on a des surfaces énormes, on ne puisse pas faire du biocarburant...* »

Le Château d'Or et de Gueules est un mas viticole traditionnel de type « à cour ouverte » comprenant le logement principal, des dépendances et de nombreuses extensions réalisées à diverses époques, avec des matériaux et des techniques de constructions différents. On distingue la cave, le caveau, la maison du gardien, celle du salarié, de l'exploitant agricole ainsi que les deux gîtes.

L'ensemble est de qualité, malgré certaines maladresses notées dans la réalisation d'extensions ou de modifications apportées au bâti d'origine. L'environnement est soigné avec une bonne signalétique.

Nous évoquons la noblesse du bâti ancien, l'intérêt culturel que ce patrimoine peut susciter auprès du public. Diane de Puymorin acquiesce en pointant « *l'importance de mettre tout cela en adéquation* » et déplore la négligence de certains propriétaires qui laissent à la vue du public un matériel agricole dispersé çà et là ainsi qu'une succession d'éléments hétéroclites dans les cours ou hangars. « *Il faut savoir ranger, savoir jeter pour donner envie aux gens de venir... Le vin c'est du rêve, ce n'est plus un produit de consommation courante, et souvent on ne peut pas rêver...* » En matière de travaux, elle énonce la toiture comme l'une des priorités avec les enduits et les ouvertures. Ces bâtiments anciens « *pleins de détails, d'éléments magnifiques qui coûtent cher* » nécessiteraient, à son avis, un encouragement de la part des collectivités pour être réhabilités dans les règles de l'art « *sinon les gens vont mettre des tôles ondulées* ».

Elle développe la même vision au niveau du paysage. « *Je travaille tout en piquets de bois mais il n'y a aucune sensibilisation à cela. Aucune aide. Il est vrai*



La cour du mas.



Bonne intégration au bâti ancien d'une partie récemment rénovée.

que c'est peut-être un tout petit peu plus contraignant mais c'est tellement beau. Lorsqu'il n'y a plus de feuilles, il est préférable de voir des piquets de bois que des piquets rouillés, tordus dans tous les sens.»

Partie II

Témoignages d'autres exploitants sur l'ensemble du département : morceaux choisis

⁷ Etudiants de l'Université de Nîmes (Vauban), en troisième année de Licence Economie-Droit option Administration Economique et Sociale

⁸ L'enquête a été réalisée de novembre à décembre 2007 au moyen d'un guide d'entretien semi-directif.

Les extraits de témoignages qui composent ce chapitre ont été obtenus auprès de quarante agriculteurs installés, cette fois, dans l'ensemble du département. Ils résultent d'entretiens menés par des étudiants⁷ au regard relativement novice et qui ne représentaient aucune institution ou organisme professionnel, situation dont on peut penser qu'elle fut favorable à des échanges originaux. Les entretiens furent menés selon protocole d'enquête⁸ identique, qui répondait à trois objectifs : appréhender l'agriculteur dans son domaine en l'écoutant exprimer son vécu, connaître ses besoins et, enfin, identifier les enjeux et les freins concernant l'amélioration de la qualité architecturale des bâtiments.

L'entretien est une interaction particulière en ce sens qu'elle est souhaitée d'un côté – celui de l'enquêteur- et plus ou moins « subie » de l'autre. Notre gratitude va à ces personnes qui ont chaleureusement ouvert leur porte aux étudiants, leur ont fait visiter leur domaine et ont ainsi contribué à les faire réfléchir sur une profession devenue catégorie minime dans les statistiques et, de ce fait, trop rapidement abordée dans leur formation.

Les agriculteurs ont été interrogés tout d'abord sur les caractéristiques de leur domaine et la manière dont ils le définissaient. Leurs réactions par rapport aux offres d'achat qu'ils pouvaient recevoir ou leur attitude face à l'image de plus en plus prégnante qu'une exploitation est tenue de véhiculer pour demeurer compétitive ont également été sollicitées. Leur positionnement sur la question très actuelle des énergies renouvelables a été abordée, de même que leur vision de l'avenir, leur volonté de transmettre ou pas leur exploitation, l'urbanisation des terres, la question des permis de construire, leur opinion sur l'agriculture biologique, l'ouverture au tourisme...

Dans les pages qui suivent, les témoignages ainsi recueillis ne font l'objet ni de traitements statistiques, ni d'une retransmission intégrale qui donnerait lieu à une lecture longue et fastidieuse. Ils sont présentés sous la forme d'extraits qui nous ont semblé signifiants et que nous avons regroupés de façon thématique, et sans chercher à émettre un lien direct entre les éléments dont ils font état et la portion du territoire gardois éventuellement concernée.

La juxtaposition de ces « morceaux choisis » offre une multiplicité de facettes du métier. Ce kaléidoscope montre des exploitants nouvellement installés, des jeunes à la fibre commerciale, des retraités toujours heureux de transmettre leur amour de la terre, des adeptes de l'agriculture biologique, d'autres moins convaincus et qui voient avant tout l'avenir dans la recherche. Quelles que soient leurs filières ou leur statut (jeunes agriculteurs, actifs bien installés, retraités...) la plupart se sentent liés à ce bien précieux que représente pour eux leur propriété et son devenir.

Parce que le domaine est à la fois maison d'habitation, bâtiments d'exploitation et terroir et que, de ce fait, vie professionnelle et vie familiale ne font souvent qu'un, les témoignages sur ce patrimoine sont avant tout des témoignages empreints d'humanité. Ils rappellent que, derrière les lois existantes ou les directives qui régissent ou vont dicter l'avenir de l'activité agricole se trouvent des individus dont les expériences, les événements, les manières de vivre et de travailler ont institué l'identité.



Exploitant, agriculteur, paysan... L'importance de se nommer

Question : « Exploitant agricole, agriculteur, vigneron, chef d'entreprise, producteur, comment vous définiriez-vous ? Le mot a-t-il, selon vous, une importance ? »

« Je suis vigneron et chef d'exploitation. Vigneron parce que l'exploitation est composée de vignes, chef d'exploitation parce que c'est comme cela que nous qualifie la Mutualité Sociale Agricole. »

Agriculteur à Junas. Gard. Vignes.

« Je suis un exploitant agricole, ce mot résume tout et a une grande importance dans mon cas car je suis assez polyvalent. Je suis agriculteur, vigneron mais aussi chef d'entreprise car de plus en plus on doit l'être. Il faut faire tourner la boutique et on se doit de connaître le droit rural, le droit social et aussi la comptabilité, la gestion. Je suis aussi producteur car bien que la motivation première ne soit pas de faire du profit à outrance, il faut rentrer des sous... »

Agriculteur à Montfrin. Gard. Vignes, arbres fruitiers. 53 ans.

« Viticulteur, cela représente l'identité de mon activité, la distinction avec exploitant agricole est essentielle... j'en suis fier. »

Agriculteur à Boucoiran. Gard. Vignes.

« Je suis vigneron comme l'était mon père. Nous réalisons les vendanges à la main. Je suis un vigneron indépendant qui réalise ses transactions en vente directe uniquement... »

Agriculteur à Saint-Victor-la-Coste. Gard. Vignes. 42 ans.

« Bien sûr que le mot a une importance. On ne dit pas qu'un cadre est un salarié comme les autres. Il ne faut pas tout confondre sinon on ne s'en sort plus, on mélange tout... »

Agriculteur à Jonquières. Gard. Vignes, céréales, arbres fruitiers. 43 ans.

« Moi, de moi-même je dirais que je suis paysan ou fermier... »

Agriculteur à Chassiers. Ardèche. Elevage, foin. 47 ans.

« Nous sommes vignerons producteurs car c'est nous qui nous occupons de tout de A à Z alors que le viticulteur est un fonctionnaire de la vigne. Il ne fait pas le vin, il amène le raisin à la coopérative et il ne s'occupe plus de rien ensuite. »

Agriculteur à Beauvoisin. Gard. Vignes. 43 ans.

« Je suis vigneron. Etre vigneron c'est une passion qu'on partage avec des amis mais aussi avec d'autres professionnels et à chacun des moments dans le cadre de la cave coopérative, on cherche à partager cette passion là. Pour ma part j'ai toujours conçu mon avenir professionnel dans un milieu coopératif. »

Agriculteur. Laudun. Gard. Vignes. 39 ans.

« Je suis agriculteur... on ne s'attache pas au mot, on est agriculteur avant tout quoi voilà... »

Agriculteur. Bezouze. Gard. Vignes. 46 ans.

Le prix de la propriété

L'attachement au domaine agricole

Questions : « Pourriez-vous présenter votre bâti et vos terres... Quels sont les avantages à habiter ici ? Qu'appréciez-vous le plus... ? »

« Mon père, mon grand-père étaient agriculteurs de père en fils. J'ai donc pris le relais. La maison est une maison familiale (...) A l'heure actuelle nous sommes quatre familles à y habiter. Regardez par la fenêtre la vue qu'on a d'ici, la tranquillité, le calme, il ne passe pas plus de trois voitures à l'heure sur la route (...) La maison a été construite il y a plusieurs siècles, je ne sais pas exactement... Mon père disait toujours qu'elle a été construite avant la route départementale. Là où nous sommes c'est un ancien ramier, l'endroit où ils élevaient les vers à soie.»

Agriculteur à Mandagout. Gard. Oignons doux. 48 ans.

« Le mas est une exploitation familiale. On essaie de sauvegarder le site, l'ancienneté. Certains endroits ont 300 ans, on est sur une source. La zone est une zone de captage d'eau avec un vieux parc à la française, avec des multitudes d'essences différentes de la Méditerranée et d'Afrique. On a des nêfles, des jujubes, des cèdres du Liban de plus de 300 ans. Les cèdres ont une histoire. Avant les Romains disaient qu'ils écoutaient tout, qu'ils entendaient tout quoi... L'architecture est typique en torchis et en pierres du gard. Il y avait un lac par là et il y a l'île à voir. Elle a été classée monument historique. Avant, les femmes y lavaient leur linge et les gens se baignaient.»

Agriculteur à Générac. Gard. Vignes, oliviers, maraîchage. Gîtes. Chambres d'hôtes. 45 ans.

« Mon bâti comme mes terres représentent le patrimoine familial. Cela représente la partie intégrante de ma vie, j'y suis très attaché. Je suis aussi fier de mes terres que de mon bâti. Ils sont tous les deux importants à mes yeux. J'apporte autant de soins à l'un qu'à l'autre. Ce qui fait la valeur d'un bâtiment agricole ? C'est une histoire d'âme. Que le bâtiment soit moderne ou ancien, il faut que celui-ci ait une âme.»

Agriculteur à Meynes. Gard. Arbres fruitiers. 57 ans.

« Aujourd'hui c'est fini, plus personne ne construit des bâtiments en pierre comme ça. Des caves comme celle-ci on en refera plus jamais... un bâtiment de 700m² en pierres de taille et avec des murs de 80 centimètres... Si vous le détruisez, c'est fini après vous aurez un bâtiment type industriel avec des bardages... Mais aujourd'hui, les gens sont plus attachés à la qualité du produit qu'à l'architecture. Ils sont en train de démolir des caves coopératives pour en faire des terrains à bâtir, des lotissements... ce bâti-là c'est fini...»

Agriculteur à Bezouce. Gard. Vignes. 46 ans

« Le domaine a une histoire. Le bâti remonte sans doute à la fin du XVI^e siècle mais son histoire agricole remonte bien avant puisqu'autour des bâtiments on trouve régulièrement des pièces de monnaie romaine. Le corps des bâtiments possède une grande qualité architecturale avec de grandes pièces voûtées...(...) Nos bâtiments ont évolué dans le temps. Ils ont surtout été utilisés pour la





viticulture et le travail du raisin. On retrouve d'anciennes cuves en pierres. Ils ont aussi été rehaussés pour la culture du ver à soi, fin XIXe... Ils ont aussi servi à l'élevage ovin... Les bâtiments ont gardé des traces des différents matériaux que l'on trouvait à l'époque sur place, notamment la pierre de taille. Nos salles voûtées sont en pierres de taille et nous avons également la présence de galets roulés qui sont le gré du terroir des Costières de Nîmes, cimentés par de la terre. Cette mémoire est très importante aujourd'hui...»

Agriculteur à Beaucaire. Gard. Vignes.

« L'exploitation est récente, donc du point de vue architectural cela n'a aucune valeur. Ce n'est pas un vieux château, ce ne sont pas de vieux bâtiments... Par

contre tout est fonctionnel et on a tout sous la main. La maison d'habitation est légèrement séparée au milieu d'un parc qui fait presque un hectare avec piscine, pelouse... C'est le style qu'employait la compagnie du Bas-Rhône pour la mise en valeur de ces terres-là. Il y a 20-21 exploitations qui ont le même type de bâtiments et à peu près la même superficie... voilà. C'est un mas assez moderne, un mas des années soixante composé de quatre hangars, dont deux caves. (...) Du point de vue du bâtiment, il y a une maison de maître dans laquelle j'habite et un F4 surélevé avec un bureau en dessous. A côté du bureau il y a le caveau et ensuite la cave qui fait 10 000 hectos dont 4000 en cuves en ciment, bâties en 1964 et ensuite l'extension a été faite en cuve acier inoxydable. L'exploitation est un lot qui m'a été attribué par la Safer du Languedoc parce que je suis rapatrié d'Algérie où j'étais déjà agriculteur. On m'a attribué 25 hectares de terres nues, vierges avec des arbres, un peu de tout et il a fallu mettre en valeur avec l'aide de la Compagnie d'aménagement de la région Bas-Rhône Languedoc. Puis j'ai commencé à planter de la vigne, des oliviers. L'avantage du domaine est d'être d'un seul tenant : pas de petites parcelles, tout est groupé et les bâtiments sont au centre de l'exploitation. On est séparé de la route par trois hectares d'oliviers qui font 300 mètres de long sur 1000 mètres de large donc on entend aucun bruit extérieur... C'est le grand silence, c'est la paix, il n'y a personne, c'est épatant...»

Agriculteur à Meynes. Gard. Vignes. 81 ans.

« Mon père était vigneron, mon grand-père était vigneron et mon arrière-grand-père était lui aussi vigneron....Quand vous êtes petit et que vous voyez votre père



et votre grand-père aimer ce qu'ils font vous voulez aussi faire comme eux, c'est une histoire de famille. (...) J'ai toujours habité dans un mas car mes parents en possèdent un... et je vivrai toujours dans un mas. Je ne veux pas vivre dans une maison de lotissement. Je veux garder cette tranquillité et ce calme (...) Ne pas avoir de voisins c'est être libre de tout faire. On peut mettre la musique à fond, faire des fêtes quand on veut. C'est vrai, les voisins c'est pénible...»

Agriculteur à Jonquières. Gard. Vignes, céréale, arbres fruitiers. 43 ans.

Transmettre ou céder la propriété familiale

Questions : « Au moment de la retraite, que pensez-vous faire de votre propriété (terres et bâtiments) ? Souhaitez-vous que celle-ci soit conservée dans la famille ? »

« Moi j'ai deux filles de 12 et 9 ans. Dans dix ans elles seront toutes les deux capables d'avoir une activité sur l'exploitation. Je ne cache pas que je vais sûrement les orienter du côté accueil touristique, qu'elles sachent parler l'anglais, l'allemand ou l'espagnol et peut-être faire de la micro-restauration ou de l'hôtellerie, et puis du cultural aussi. Mon beau-frère a deux enfants dont un garçon qui va avoir treize ans. On est en train d'étudier avec lui si ça peut l'intéresser pour me seconder dans la partie culturelle. Puis il a un autre garçon qui a déjà quelques affinités avec l'élevage et pourquoi ne pas l'orienter vers un élevage de moutons ou de cochons pour faire des saucisses transformées, des pâtés (...) Il est clair que dans une dizaine d'années je vais tout céder à mes enfants comme mon père l'a fait pour moi quand j'ai eu vingt ans. Je pense que transmettre le patrimoine familial fait prendre conscience à sa descendance qu'il y a des possibilités. Mon père m'a fait confiance et je pense que je ferai confiance à mes enfants. Après s'ils ne veulent pas prendre cette voie-là ou qu'ils la gaspillent, ils en prendront la responsabilité... Tant pis pour moi, mais de toutes façons je ne l'emporterai pas.»

Agriculteur à St-Laurent-la-Vernède. Gard. Vignes, arboriculture. 38 ans.

« J'ai trois enfants et apparemment les trois ne sont pas trop partant... Je ne ferai rien pour les forcer à reprendre la propriété. Il vaut mieux qu'ils suivent une voie qui les intéresse plutôt qu'opter pour une opportunité offerte par papa ou maman.»

Agriculteur en Ardèche. Céréales, élevage, volailles. 43 ans.

« Je pense que si mon exploitation devient de moins en moins rentable, je la vendrai mais à contrecœur bien sûr. J'aimerais qu'elle reste dans la famille mais cela ne sera pas possible...»

Agricultrice à Pont-Saint-Esprit. Gard. Vignes. 50 ans.

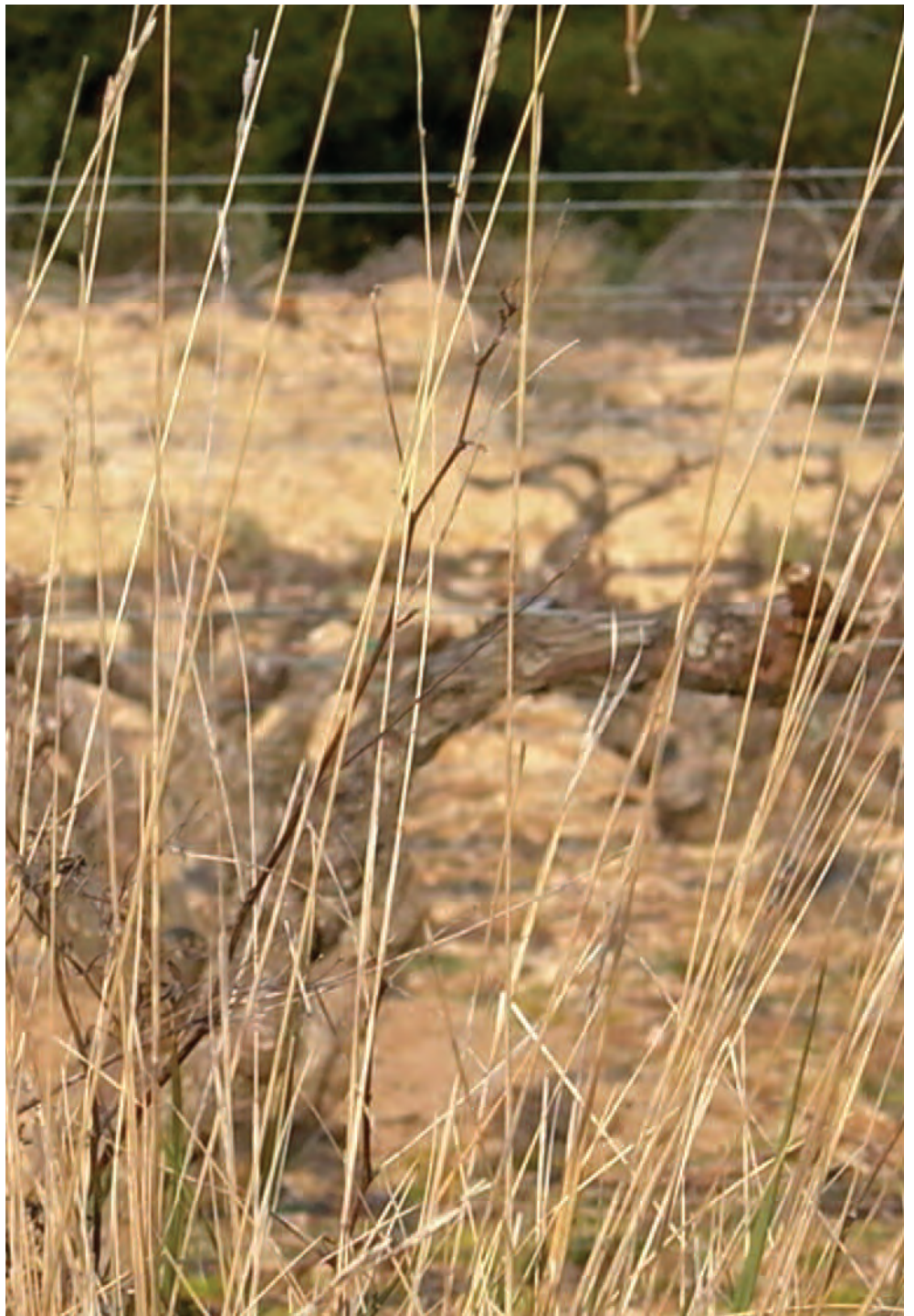
« Oui je pense que si ça continue dans cette voie là je vais devoir vendre mes terres mais le domaine non jamais. Je souhaite transmettre tout mon patrimoine à ma famille. Les mas deviennent rares. C'est un privilège, un atout de posséder un mas. Les mas sont précieux et doivent rester dans la famille.»

Agriculteur à Jonquières-St-Vincent. Gard. Vignes, céréales, arbres fruitiers. 43 ans.

« Comme c'est une exploitation assez importante, transmettre n'est pas forcément un cadeau... Cela peut même être un cadeau empoisonné... Autant vingt hectares de vignes c'est facilement gérable mais là... on peut très vite se planter. Il y a la gestion des maladies, celle du vignoble, la gestion du personnel, la gestion de la cave, la vente ... donc ce n'est pas spécialement un cadeau. Mais que ce soit mon fils ou un acheteur, j'espère que celui qui viendra après moi, continuera l'activité.»

Agriculteur à Bezouze. Gard. Vignes. 46 ans.





Patrimoine agricole et éventualité de la vente

Questions : « Vous a-t-on déjà sollicité pour vendre votre bien ? Quelle a été votre réaction ? »

« Vendre peut faire partie des choses possibles si on a trop de difficultés à avoir des marges correctes. Par les temps qui courent, les choses vont très vite et donc si on ne veut pas aller au fond du trou cela peut être une issue de secours. Ce n'est pas celle souhaitée mais bon... »

Agriculteur à Générac. Gard. Vignes, oliviers, maraîchage, gîtes, chambres d'hôtes. 45 ans.

« J'ai été sollicité pour vendre mon bien et je n'ai pas été surpris car nous sommes dans un rayon très demandé sur le plan de l'immobilier. En ce qui me concerne, je ne vendrais mes biens pour rien au monde, mon grand-père a bâti tout cela, mon père en a fait de même et ce n'est certainement pas moi qui vais vendre tout cela. Vous comprenez bien, je suis trop attaché à ce patrimoine qui est une partie de l'histoire familiale. »

Agriculteur à Junas. Gard. Vignes.



« Je suis actuellement en négociation avec un chef d'entreprise. Cela m'a surpris qu'on me sollicite mais à 55 ans je dois penser à l'avenir. Je suis donc intéressé par la vente. »

Agriculteur à Saint-Chaptes. Gard. Céréales. 55 ans.

« Il me serait facile de vendre. Beaucoup d'Irlandais cherchent à acheter des vignes dans la région pour le goût agréable, aromatique et fruité du vin, l'ensoleillement... Et le foncier est moins cher par rapport à l'Europe du Nord. Tout est à vendre, tout dépend du prix. Il faudra voir aussi avec les enfants mais pour l'instant la vente n'est pas à l'ordre du jour. »

Agriculteur à Saint-Jean-de-Serres. Gard. Vignes.

« Vendre ? A priori non, non. C'est un domaine dans lequel on est très investi. On a cette notion de développement des vins de Costières de Nîmes d'un point de vue collectif. C'est un travail de longue haleine parce que la vigne est une plante pérenne à laquelle on apporte quotidiennement des améliorations. Elle a un cycle végétatif de plus de 40 ans. Je le répète, on est vraiment tourné vers les générations futures. Notre souhait c'est qu'une famille puisse développer cette notoriété. »

Agriculteur à Beaucaire. Gard. Vignes.

Réhabilitation des bâtiments

Le permis de construire

Questions : « Diriez-vous que les bâtiments principaux sont en bon état... ? Qu'aimeriez-vous changer ou aménager dans l'idéal ? Etes-vous attentif à l'aspect architectural (matériaux, teintes...) ? Est-il aujourd'hui facile de construire des bâtiments agricoles ? »

« C'est un lieu qui a une histoire quand même et en matière de rénovation on ne peut pas faire n'importe quoi... C'est un architecte qui a fait les travaux, on a regardé en fonction du cadre environnemental pour ne pas faire des choses choquantes ! On est seul au milieu de vingt hectares de vignes, cela ne passe pas inaperçu. Il faut préserver l'environnement et faire en sorte que le domaine s'intègre bien au paysage. Et puis il faut faire des bâtiments en harmonie avec le bâtiment d'origine. Il faut que les couleurs aillent, que cela ne soit pas trop criard je pense... On a trouvé des fenêtres en forme de voliges mais enfin je ne sais pas s'il faut le dire parce qu'il pourrait nous faire casser les murs pour refaire des fouilles... »

Agriculteur à Saint-Gilles. Vignes. 46 ans.

« Cette année j'ai agrandi le hangar de manière discrète c'est à dire en utilisant exactement les mêmes procédés de construction. Une charpente métallique est venue s'ajouter à la charpente existante sans plus ni moins d'intégration particulière dans le paysage. Il n'y avait pas d'autres solutions.(...) Toutes les nouvelles constructions se font comme je l'ai fait, en charpentes métalliques et moëllons, en parpaings la plupart du temps. C'est quand même le moins coûteux et le plus facile à mettre en oeuvre. »

Agriculteur en Ardèche. Céréales, élevage, volailles. 43 ans.

« Ma ferme est impeccable, nous faisons nous-même l'entretien comme pour la toiture il y a vingt ans, où nous avons dépensé un million de francs d'achat de matériel. Plus récemment, avec mon frère et mes neveux nous avons brossé les façades et cela ne nous a rien coûté. Je vais sûrement bientôt faire moi-même une petite extension du poulailler... Il y a dans le village un bâtiment agricole contemporain beaucoup plus spacieux, avec un meilleur aménagement... C'est beaucoup plus pratique, plus adapté à la production mais c'est beaucoup moins beau. Pour moi, une ferme reste en pierres et un entrepôt reste en tôle...(...) Ma ferme est traditionnelle, authentique, à l'image de notre région encore paysanne... Près de chez nous il y a quatre ou cinq nouvelles maisons, le village s'agrandit et se rapproche de nous mais on reste quand même encore bien protégé et isolé. »

Agriculteur à Chassiers. Ardèche. Elevage, foin. 47 ans.

« L'architecture est à conserver à tout prix, elle est en harmonie avec le paysage.(...) Les bâtiments agricoles contemporains, je trouve ça dommage parce qu'ils ne se fondent pas dans le paysage. »

Régisseur à Bellegarde. Gard. Vignes, arbres fruitiers, céréales.

« Si j'avais de gros travaux à faire, mon premier souci serait la fonctionnalité pour le travail plutôt que l'esthétique. Maintenant après si c'est possible, j'essaierai de





garder une certaine harmonie. Le bâti est en super bon état. Il a été rénové au fur et à mesure des années. Les derniers gros travaux remontent en 1985 quand on a acheté le domaine. Il y a eu des travaux pendant deux ans pour remettre l'ensemble des bâtiments agricoles en bon état. Des travaux, il faudrait en faire tout le temps et à tous les niveaux ; ça se détériore très très vite. Pour la fermeture de la cave, on a choisi des matériaux monomur pour leur bonne inertie. Le monomur c'est de la terre cuite écologique. On a choisi la couleur rouge et le crépi qui correspond pour rester dans une certaine harmonie avec le reste du bâti.»

Agricultrice à Bellegarde. Gard. Vignes. 35 ans.

« Le matériel agricole est entreposé dans un hangar qui se situe au centre de l'exploitation pour des raisons pratiques et de sécurité. Vu qu'on est seul au milieu de la campagne, cela nous permet d'avoir les yeux sur tout et de circuler plus facilement.»

Agriculteur à Bellegarde. Gard. Vin bio. 46 ans.

« Notre matériel est derrière la maison dans le hangar accolé à la cave car c'est le centre d'exploitation tout simplement. C'est une raison pratique... esthétique pas forcément parce que le matériel n'est pas forcément joli. Voilà, c'est pratique...»

Agriculteur à Beauvoisin. Gard. Vin bio. 43 ans.

« Moi je ne regarde pas trop l'esthétique. Pour l'habitation de 200 m², il y a environ 600 m² de hangars et autres remises dans lesquels le matériel est entreposé pour des raisons pratiques.»

Agriculteur à Aigues-Vives. Gard. Vignes, 34 ans.

« J'avais déposé un permis et je voulais faire quelque chose de traditionnel. Lorsque je suis allé voir le maçon et que j'ai vu les prix, je suis parti en courant. Je comprends pourquoi on pose des poteaux et des tôles. Le problème c'est que lorsqu'on s'installe, on fait des prêts pour les vignes, le matériel... et ce qui reste c'est pour la maison et le hangar...»

Agriculteur à Saint-Côme et Marvejols. Gard. Vignes. 30 ans.

« Les travaux c'est tout le temps depuis l'achat. Le mas est rénové à l'ancienne. C'est énorme, énorme... La charpente, la plomberie, l'électricité, la maçonnerie, le ravalement... On a surtout fait nous-mêmes. Nous avons aussi contacté un entrepreneur mais les prix sont excessifs et on trouve rarement de bons artisans qui savent travailler le traditionnel. On a eu des tas de tracas... Tout mériterait d'être conservé. Par exemple, une fenêtre comme celle-là, en demi-lune, tu ne peux pas l'enlever et tu ne peux pas la modifier... elle est belle comme ça. Regarde en haut ces charpentes magnifiques, il ne faut pas y toucher Il ne faut rien enlever. On a déjà assez enlevé de choses dans le monde. Tout a été bétonné, modifié... ça suffit maintenant.»

Agriculteur à Générac. Gard. Vignes, oliviers, maraîchage. gîtes. chambres d'hôtes. 45 ans.

« Lorsqu'une toiture passe à travers, si tu as du grain dans un silo, il faut la réparer. Par contre, passer de l'enduit sur le mur c'est moins urgent et, dans des périodes de crise comme celle-ci tu ne fais que le minimum. La génération de mes grands-parents a fait beaucoup au niveau de l'agrandissement, la génération de mes parents a entretenu... Moi je continue aussi mais s'il fallait que je réalise un hangar actuellement, même avec des prêts je me ferais du souci.»

Agriculteur à Aigues-Vives. Gard. Vignes, 34 ans.

« J'aimerais habiter mon mas mais les inondations de 2002 l'ont dévasté ainsi que plusieurs bâtiments agricoles, notamment mes caves à Ste Anastasie, c'est pourquoi aujourd'hui habiter Nîmes est un peu une obligation... Remettre le mas en état c'est un projet que j'ai en tête et j'espère qu'il se réalisera d'ici dix ans. C'est un mas superbe, si je pouvais je l'aurais déjà restauré...»

Agriculteur à Boucoiran. Gard. Vignes.

« Un mas, contrairement à une habitation traditionnelle, suscite continuellement des travaux. La toiture a été refaite il y a quinze ans je crois. On a récemment refait une partie de la cuverie... Tous les ans, on investit quand même dans la cave où le matériel est assez récent (...) Il est de moins en moins facile aujourd'hui d'obtenir un permis de construire parce que les gens ont détourné la loi en se déclarant agriculteurs sur de fausses installations agricoles afin de pouvoir s'installer dans une zone non constructible. Aujourd'hui, la préfecture est en train de dire STOP à ce mitage du territoire par des gens qui font du business immobilier...»

Agriculteur à Bezouze. Gard. Vignes. 46 ans.

« C'est très difficile de construire des bâtiments agricoles aujourd'hui. Cependant, la profession agricole est demandeuse de bâtiments car, au niveau du vin, on voit les vigneron qui quittent les caves coopératives et créent leurs propres caves pour avoir leur identité.»

Agriculteur à Beauvoisin. Gard. Vin bio. 46 ans.

« Les élus s'intéressent beaucoup à nos terrains agricoles qu'ils vont acheter très bas prix par l'intermédiaire d'agences. Ensuite, ces terrains deviennent constructibles et cela fait rentrer de nouveaux impôts.»

Agriculteur en Ardèche. Elevage, foin. 47 ans.

« Sur la commune, il y a quarante ans, il y avait quarante-six exploitants agricoles. Aujourd'hui il en reste quatre dont trois jeunes qui ont continué une exploitation familiale. Mais des créations j'en connais pas.»

Agriculteur à Boucoiran. Gard. Vignes.

« Le problème c'est que dans les communes on ne veut pas des agriculteurs... On veut que l'espace soit beau, qu'il y ait un peu d'herbe tondue pour que ce soit joli lorsqu'on ouvre les volets mais des paysans, on n'en veut pas...»

Agriculteur à Corconne. Gard. Vignes. 35 ans.



La représentation de l'architecte

Question : « Avez-vous déjà contacté ou pensé à faire appel à un architecte ? »

« Faire appel à un architecte c'est beaucoup trop cher, donc nous avons abandonné cette idée. »

Agricultrice à Pont-Saint-Espirit. Gard. Vignes. 50 ans.

« Il est nécessaire et même primordial que l'architecture conserve son aspect traditionnel. D'ailleurs tous les travaux de restauration effectués en ce moment préservent l'aspect ancien et l'âme du domaine. Je fais appel à un très bon architecte suisse qui est un ami à moi. Il est à la retraite lui aussi et a travaillé dans les pays africains. Il a vraiment le sens de la chaleur et c'est ce qui m'a guidé dans mon choix (...) Les bâtiments agricoles contemporains ? Il y en a, c'est horrible. »

Agriculteur à Beauvoisin. Gard. Gîtes, chambres d'hôtes.

« C'est une architecture contemporaine, une construction en fer à cheval du style mas de Camargue. On a préféré mettre les gros bâtiments côté mistral afin qu'ils dispersent le vent à droite et à gauche. Cela permet un ensoleillement très chaleureux (...) On essaie petit à petit d'intégrer de nouveaux bâtiments aux anciens. Ceci n'est pas forcément évident ; on part d'une idée et puis au fur et à mesure de la conception, on s'aperçoit qu'il faut faire des modifications... On a en tout cas conservé l'harmonie. (...) Je suis très attentif aux matériaux, tout ce qui a été construit dans le domaine a été réalisé par nous-mêmes. J'essaie d'avoir un matériel de construction très facile à employer et qui a un effet naturel. J'ai fait appel à un architecte lors des premières constructions c'est à dire le hangar et l'habitation. Le problème c'est que j'ai été confronté à une personne ayant des idées futuristes par rapport à un site qui ne l'était pas. Donc j'ai laissé tomber cet architecte. Mon domaine a servi de tournage pour un film qui va sortir au cinéma. »

Agriculteur à Bellegarde. Gard. Vin biologique. 46 ans.

« A la limite, ce qui m'intéresserait c'est de voir comment je pourrais améliorer l'entrée, au niveau des arbres, des plantes, voir ce que je pourrais mettre pour que ce soit plus beau. Il suffit de regarder les livres de plantes ou autres magazines, pas besoin de faire appel à un architecte. En tout cas personnellement je n'en ai pas besoin. »

Agriculteur à Vauvert. Gard. Maraîchage. 45 ans.

« Les matériaux, leur teinte, je suis très attentif à ce genre de chose. Il faut avoir un certain respect pour l'architecture, le paysage aussi. Un agriculteur n'a pas tous les droits, il se doit de respecter son environnement. (...) Je n'ai jamais fait appel à un architecte, ça coûte trop cher, une fortune. »

Agriculteur. Montfrin. Gard. Vignes, arbres fruitiers. 53 ans

« Un architecte oui... c'est sûr... mais ce n'est pas donné quand même... Déjà pour une maison... alors vous pensez quand ils entrent ici... ».

Agriculteur à Saint-Cômes. Gard. Vignes. 30 ans.



« Moi j'aimerais arriver à m'entourer, sans chichis, de personnes du monde architectural pour creuser le projet, réellement avoir un plan final qui calibre bien toutes mes idées et puis avoir ce temps d'échanges. »

Agriculteur à Saint-Gilles. Gard. Vignes. 46 ans.

Les économies d'énergie

Question : « Songez-vous à créer des aménagements en vue d'une économie d'énergie ? »

« Si je devais construire, j'envisagerais des panneaux solaires. C'est vraiment intéressant surtout dans la région. On peut alimenter le village entier. (...) Je ne sais pas s'il est possible de mettre un panneau solaire sur les terres mais cela semble un peu compliqué à réaliser... Je me renseigne beaucoup sur ces évolutions et pour les panneaux photovoltaïques, il faut attendre un peu pour que cela soit encore plus performant. »

Agriculteur. Vignes, arbres fruitiers. 71 ans.

« Pour la construction du mur de la cave, je vais utiliser des matériaux qui respectent l'inertie thermique. Sinon je ne me vois pas installer des panneaux solaires sur mon domaine... Sur le plan esthétique, cela ferait un peu tâche avec le reste du paysage et du domaine non ? »

Agricultrice à Bellegarde. Gard. Vigne. 35 ans.

« On a déposé un permis de construire pour un grand hangar de 2000 m² et en même temps on va construire une centrale photovoltaïque. C'est un peu innovant dans la région et cela permet de diminuer les coûts d'amortissement du bâtiment. Cela nous donne surtout un petit côté écolo de production électrique et nous fait avancer toujours dans le sens de la qualité de l'environnement qui est le maître mot au domaine. »

Agriculteur à Saint-Laurent-La-Vernède. Gard. Vignes, arbres fruitiers. 38 ans.

« Le domaine est déjà à la pointe au niveau de l'économie d'énergie. La cave dans laquelle nous nous trouvons a été construite en briques alvéolaires. Il n'y a pas d'isolant ni de chauffage, c'est la cave qui, de par sa hauteur, se régule d'elle-même. On adopte un dispositif où l'on essaie de maintenir une température de plus de 10°. Pour faire baisser la température en hiver, on ouvre les portes et en été on essaie de les fermer le plus possible. On obtient ainsi une grosse économie d'énergie. Au niveau de l'eau, c'est pareil. Dans la maison, on a un chauffage au sol. Concernant l'assainissement, la récupération d'eau, nous sommes apparemment un petit peu en avance sur notre temps. On envisage un bassin de recyclage d'eau qui n'incite à aucun frais et aucun entretien mais le problème c'est que l'Agence de l'eau n'est pas encore d'accord. J'ai obtenu des renseignements dans une agence à Nîmes et en Bretagne pour le bassin. En matière d'énergie solaire, je me suis informé en Allemagne... »

Agriculteur biologique à Bellegarde. Gard. Vignes. 46 ans.

« Je vous ai parlé de ce projet d'agrandissement de cave et de stockage... On a démarré la réflexion pour un projet de bâtiment Haute Qualité Environnementale. Cela va nécessiter une bonne intégration paysagère, une bonne intégration architecturale de ces bâtiments par rapport aux autres bâtiments d'exploitation et à l'environnement immédiat, une utilisation de matériaux qui permettent de maîtriser les énergies et l'inertie thermique des bâtiments... Dans le but d'arriver à la notion d'indépendance énergétique de l'exploitation, nous pensons également avoir recours au photovoltaïque. »

Agriculteur à Beaucaire. Gard. Vignes. 52 ans.

« Je ne suis pas partisan des éoliennes. Non vraiment... Cela fait du bruit et n'apporte pas grand chose. Il y a peut être des progrès qui seront faits plus tard mais pour le moment non. L'électricité c'est tellement commode, c'est un peu cher peut-être mais c'est tellement commode...»

Agriculteur à Meynes. Gard. Vignes. 81 ans.

« Nous aimerions utiliser des énergies renouvelables c'est à dire photovoltaïques. La surface de toit dont je dispose me permettrait de m'alimenter tout seul mais EDF ne me laissera pas faire... Ce n'est pas intéressant de produire de l'électricité et de la donner à EDF, même s'ils te la revendent moins cher...»

Agriculteur à Générac. Gard. Vignes, oliviers, maraîchage, gîtes, chambres d'hôtes. 45 ans.



La vision de l'avenir

Question : « Etes-vous optimiste concernant l'avenir de votre exploitation ? »

« Je suis optimiste parce que je vois de plus en plus de clients qui recherchent tous des produits fermiers, naturels... J'espère que ça va continuer mais j'ai peur aussi parce que tout augmente : le prix de l'eau, de la nourriture pour mes animaux, les impôts, tout... »

Agriculteur en Ardèche. Elevage, fourrage. 47 ans.

« Il faudrait que des aides soient mises en place pour financer la recherche de nouveaux marchés à l'étranger, essayer de trouver de nouveaux débouchés, de nouveaux créneaux pour l'activité viticole... »

Agriculteur à Lezan. Gard. Vignes, céréales. 59 ans.

« Je suis viscéralement contre les aides : subventions, piège à ...! Il faudrait arrêter car l'Europe donne de l'argent qui va au Ministère de l'Agriculture... qui le distribue aux Chambres d'agriculture. (...) Arrivé en bas il ne reste plus rien... un peu comme l'aide humanitaire. Est-ce qu'on donne des primes aux plombiers... ? à l'électricien... ? Non, chacun se débrouille... Il faut arrêter de faire les mendiants... Dans la population active, les agriculteurs ne représentent plus rien et captent un maximum de fric... Un jour ou l'autre, on va nous le mettre sur la tête (...) On va de plus en plus mal. Le vin ne se vend pas. Pourquoi ? Parce qu'on produit trop cher. Le secteur des fruits et légumes est en crise. J'ai donné des terres à mes enfants qui font des courges. Le grossiste leur a payé cette année 0,13 euros alors qu'elles sont entre 2,60 et 3 euros le kilo. Il vaut mieux être dans le commerce que dans la production. »

Agriculteur à Saint-Gilles. Gard. Vignes, arbres fruitiers. 53 ans.

« Je suis optimiste au niveau de la commercialisation. Vu qu'on travaille avec des expéditeurs, il n'y a pas de problème concernant la vente (...) Je ne pense pas qu'on puisse relancer l'agriculture en France. C'est impossible, cela n'intéresse plus personne... »

Agriculteur biologique à Marguerittes. Gard. Maraîchage. 42 ans.

« Même si je suis plutôt optimiste, la concurrence me fait peur car rien ne dit que les endroits que je livre ne se tourneront pas vers la concurrence étrangère. Le problème qui pourrait se poser aussi, c'est le prix des produits, les marges que prennent les grandes surfaces. Elles pourraient devenir trop gourmandes. Aujourd'hui c'est déjà limite... »

Agricultrice à Vauvert. Gard. Maraîchage. 45 ans.

« Pour être honnête, je ne suis pas optimiste quant à l'avenir. Cela fait des années que nous faisons des efforts qualitatifs de vinification, de plantations pour vendre un bon produit... mais le plus difficile est de le faire connaître et les freins sont tels que l'on ne s'en sort pas. Beaucoup d'exploitants ont une autre activité (...) Au niveau de la concurrence, il y a un véritable malaise dans la profession. Les chiffres parlent d'eux-mêmes... Nous avons de moins en moins de vigneron en France car la concurrence est déloyale au niveau du coût du travail. On ne peut pas rivaliser avec les salaires distribués en Amérique Latine ou au Maghreb par exemple. »

Agriculteur à Junas. Gard. Vignes.





« J'ai un moral d'acier et tendance à voir la vie en rose... Je crois à une relance mais ce n'est pas l'avis de mes collègues qui prévoient une crise encore pire et un net recul de l'activité pour les exploitants agricoles... en particulier dans le vin.»

Agriculteur à Lezan. Gard. Vignes. 59 ans.

« Je ne suis pas du tout optimiste pour mon exploitation et pas davantage pour l'agriculture en général.... Il n'est plus possible de vivre correctement de l'activité agricole qui se meurt. J'ai été représentant de la région méditerranéenne à Bruxelles où l'on m'a bien fait comprendre que dans quelques années l'agriculture de notre région disparaîtrait par un regroupement de la Côte d'Azur et de l'Espagne. (...) Au départ j'étais propriétaire de 200 hectares et il ne m'en reste plus que 110... Je possédais des arbres fruitiers, des serres, du foin, des champs de coquelicots, des légumes et j'ai dû restreindre ma production. L'exploitation de fruits et légumes n'était pas assez rentable. Je projette de construire un golf 18 trous pitch and putt...»

Agriculteur à Nîmes. Gard. Céréales, fourrage. 47 ans.

« Je perçois actuellement 0,40 centimes d'euro pour un litre vendu par la cave coopérative et si cela continue je vais avoir de gros problèmes financiers. Nous produisons 150 000 litres par an donc financièrement ce n'est pas viable. Si le prix du vin ne monte pas alors on est fichu et cela entraînera la fermeture de l'exploitation. Oui je pense que si ça continue dans cette voie-là je vais devoir vendre mes terres mais le domaine non jamais.»

Agriculteur à Jonquières. Gard. Vignes, céréales, arbres fruitiers. 43 ans.

« Moi je suis très optimiste pour l'avenir de notre exploitation... Optimiste sur les retours de notre notoriété qui est même mondiale puisqu'on exporte dans 30 pays différents. Mais le pessimisme vient des élus et du monde politique.»

Agriculteur à Beaucaire. Gard. Vignes.

« Non je ne suis pas optimiste car c'est trop dur financièrement. Je traverse une mauvaise période au niveau financier. Il y a trop de taxes et d'impôts. Les gens consomment de moins en moins de vin comme la nouvelle génération qui préfère boire autre chose. Le produit vendu n'est pas assez cher. Je ne critique pas les contrôles du taux d'alcoolémie mais c'est une cause de la baisse de notre chiffre d'affaires.»

Agriculteur à Saint-Laurent-La-Vernède. Gard. Vignes, arbres fruitiers. 38 ans.

L'image de l'exploitation

Question : « Etes-vous soucieux de l'image de votre exploitation ? ».

« La morale agricole s'est longtemps basée sur la production, il n'y a que maintenant que l'image compte... »

Agriculteur à Saint-Chaptes. Céréales. 55 ans.

« Evidemment je suis soucieux de l'image de l'exploitation. Bien entendu on essaie de démentir l'image de paysan pollueur qui ne respecte pas la nature au profit de la rentabilité. Nous bâtissons, construisons, mais cela n'empêche pas le fait que l'architecture soit en harmonie et respectueuse de l'environnement... qu'elle tienne compte des locaux anciens. Si c'est une réussite, je n'exclue pas que les touristes puissent être attirés et qu'ils fassent le rapprochement en se disant que si on a tenu compte de ces critères-là on a sincèrement dû faire des efforts sur les produits. »

Agriculteur à Mandagout. Oignons doux. 48 ans.

« L'image fait l'image de la marque, or je n'ai aucun contact avec le public concernant mon exploitation. Ce que je préfère garantir c'est l'hygiène de mes champs et donc de mes produits. Mon image d'artisan est cultivée d'abord par conviction puis par obligation. »

Agriculteur à Saint-Chaptes. Céréales. 55 ans.

« Depuis 15 ans on essaie de communiquer davantage avec le monde non agricole. D'ailleurs, j'ai refait mon allée pour délimiter le chemin mais aussi pour que l'entrée soit plus accueillante (...) Une belle architecture n'est pas spécialement synonyme d'un bon produit mais les gens viennent peut-être plus facilement si le site est accueillant avec une belle allée, une belle façade, un mas propre et ordonné. »

Agriculteur à Nîmes. Gard. Céréales, fourrage. 47 ans.

« Le bâtiment agricole permet de valoriser l'exploitation. Une exploitation n'a de valeur que par la beauté et par la fonctionnalité de son bâti agricole. Le vin a un côté relationnel et émotionnel. L'image est vraiment importante car 80% des gens achètent le vin davantage pour l'image de l'exploitation que pour sa qualité. L'image est très importante quand on attaque de nouveaux marchés pour avoir de nouveaux clients... »

Agriculteur à Bellegarde. Gard. Vignes. 35 ans.

« Oui, l'image de l'exploitation est très importante car les gens viennent directement acheter le vin au domaine donc il faut qu'il y ait un bâti agréable. Il est évident qu'une belle architecture est synonyme d'un bon produit aux yeux du public. Nous sommes soucieux du paysage car l'on vend une histoire, un savoir-faire. Notre bâti est moderne car nous sommes partis de zéro mais l'intégration dans le paysage est très importante. Le mas est de couleur ocre avec des tuiles romanes. Je pense que ce qui le met le plus en valeur est la fresque dessinée par un peintre nîmois représentant une vigne au milieu du village de St Jean de Serres, dans lequel se trouve mon domaine. »

Ingénieur agronome. Agriculteur à Saint-Jean-de-Serres. Gard. Vignes.



« Je pense que le plus important est l'image d'une exploitation car cela reflète la qualité du produit livré et le sérieux de l'exploitant. Lorsque les représentants des caves coopératives qui sont nos principaux clients viennent nous voir et lorsqu'ils voient des vignes bien entretenues, ils peuvent s'attendre à un bon raisin (...) Plusieurs parcelles de mon exploitation sont classées en haut de gamme grâce à la qualité de mes raisins et du terroir.»

Agricultrice à Pont-Saint-Esprit. Gard. Vignes. 50 ans.

Agriculture et tourisme rural

Question : « Dans notre région, le tourisme pourrait-il être un atout pour les exploitations agricoles ? »

« L'agriculture touristique est une des clés de la réussite pour les viticulteurs de la région. »

Agriculteur à Saint-Victor-la-Coste. Gard. Vignes. 42 ans.

« Oui, c'est certain, l'avenir c'est vers le tourisme. D'autant plus qu'on a toute l'Europe qui descend vers le midi de la France. On est bien placé. »

Agriculteur à Meynes. Gard. Arbres fruitiers. 57 ans.

« Beaucoup de mes connaissances organisent des visites de leurs vignes, de leurs caves pour vendre leurs vins. Je connais quelqu'un qui fait visiter sa ferme comme un zoo aux groupes d'enfants pour les écoles... »

Agriculteur en Ardèche. Elevage, foin. 47 ans.

« Dans l'avenir nous envisageons un tourisme viticole par des tour-opérateurs mais pour recevoir des groupes, il faudrait agrandir le domaine. Pour faire connaître le lieu, nous pensons également organiser des animations comme des expositions de peinture, de sculptures, des soirées, surtout durant les vacances d'été... Le tourisme peut apporter beaucoup à un domaine comme le mien. Nous projeton également de mettre en place des sessions de formation à l'oenologie... »

Agriculteur à Junas. Gard. Vignes.

« Il y a des touristes dans notre région mais ils ne restent jamais très longtemps sur Nîmes qui est davantage une ville d'étape. Après avoir visité les monuments, les touristes partent vers la mer ou le Pont du Gard. Il y aurait des possibilités pour des gîtes, des chambres d'hôtes ou encore en matière de vente directe de fruits et légumes mais je ne crois pas à une agriculture touristique. J'ai déjà essayé la vente directe mais cela m'a coûté trop cher pour continuer... »

Agriculteur à Nîmes. Gard. Céréales, fourrage. 47 ans.

« Des gîtes ? Oui, peut-être... Il y a la possibilité. Pour l'instant c'est occupé par les enfants mais après, pourquoi pas ? L'agriculture touristique est en train de se développer au grand dam des hôteliers d'ailleurs... On le voit avec les chambres d'hôtes qui ont été multipliées par cinq ou six ces dernières années et cela continue. Il s'en crée un peu partout. D'ailleurs, tout le monde nous pousse. J'entends la mairie de Nîmes et Nîmes Métropole dire qu'il faut développer l'oénotourisme, que c'est en vogue... »

Agriculteur à Saint-Gilles. Gard. Vignes. 46 ans.

« Agriculture touristique, oui mais (...) je pense à une agriculture mieux vue par la société. Améliorer l'image de l'agriculteur c'est important car les médias nous font trop de mal (...) Ouvrir au tourisme oui mais à condition que cela soit fait collectivement... à condition de faire des associations à trois ou quatre pour vendre les produits, pouvoir embaucher un salarié, créer des magasins de fruits avec des confrères... »

Agriculteur à Montfrin. Gard. Vignes, arbres fruitiers. 53 ans.





« Le tourisme est un plus pour l'agriculture... j'y pense. Mais cela nécessite de gros investissements et c'est très prenant. (...) Je ne suis pas marié, je n'ai pas d'enfant, je préfère me consacrer à la viticulture. Une fois que le mas sera réhabilité, il y aura de grandes possibilités mais ça ne m'intéresse pas vraiment. Je préfère créer un caveau de dégustation. Voilà, ce serait valable s'il y avait un beau bâti. Mais pour le moment ce n'est pas le cas ici.»

Agriculteur à Boucoiran. Gard. Vignes.

« Il est clair que la petite restauration ou la ferme auberge ont un débouché mais on ne peut pas être partout. C'est toutefois un projet auquel on a pas fermé la porte. Pour l'instant on va essayer de créer la matière première, le maraîchage, les produits transformés, pour pouvoir réellement essayer de rentabiliser cette structure d'accueil. On va s'équiper, s'adapter. L'objectif numéro un du domaine dans les années à venir est d'embaucher une personne au caveau que l'on va réellement former sur cet accueil. (...) On est aujourd'hui à la base du développement de l'exploitation... L'accès aux vergers a été aménagé pour accueillir les voitures de tourisme. Du caveau, les gens sont accompagnés directement aux vergers. Le kilo de cerises cueillies sur l'arbre est de deux euros. Les gens les ramassent eux-mêmes et peuvent aussi se promener. Ils viennent avec leurs enfants toute la journée s'ils le veulent. Je suis là pour leur donner un petit coup de main : une ceinture, un panier et peser ce qu'ils apportent chez eux...»

Agriculteur à Saint-Laurent-La-Vernède. Gard. Vignes, arbres fruitiers. 38 ans.

« Nous avons cinq gîtes pour une surface totale de 380 m². Les demandes n'arrêtent pas et viennent de tous côtés. J'espère me faire un nom. J'ai un site internet traduit en cinq langues : anglais, français, allemand, chinois et japonais mais ces deux dernières restent encore à mettre à jour. Un système de vente en ligne est prévu... un système sécurisé.»

Agriculteur à Générac. Gard. Vignes, oliviers, maraîchage. gîtes. chambres d'hôtes. 45 ans.

« Avant de faire des gîtes, on aimerait mettre le matériel à l'abri et je connais beaucoup d'agriculteurs dans ce cas... D'abord le matériel puis une cave ou peu importe... et après le tourisme qui n'est qu'un complément...»

Agriculteur à Corconne. Gard. Vignes. 35 ans.

« Lorsque j'étais jeune, les gîtes étaient réservés à l'agriculture. Ils étaient complémentaires de l'activité agricole... A présent ceux qui font des gîtes ne sont pas agriculteurs. Les jeunes doivent se défendre sur cette question...»

Agriculteur retraité. Gard. Vignes.

Le bâti agricole, une trace pour les générations futures

Question : « Pensez-vous que le bâti agricole joue un rôle dans le paysage et l'identité de notre région ? ».

« Je veux rester dans le style du pays et garder l'aspect cévenol même si on fait des changements (...) Les maisons cévenoles sont le patrimoine et l'identité de la région. Elles tombent en ruine pour la plupart mais il faut les préserver et tout faire afin de les rénover. Il faut se souvenir de l'histoire des Cévennes, c'est le patrimoine naturel et l'histoire des générations futures. »

Agriculteur à Mandagout. Gard. Oignons doux. 48 ans.

« C'est dramatique, en Camargue tout le monde clôturé. Vous savez, c'est la mode. Même chez les paysans dans les vignes, ils clôturent. Cette chose m'horripile. On est que des passants sur cette terre, on en jouit nous pour exploiter mais on est pas tout seul... »

Agriculteur à Saint-Gilles. Gard. Vignes, arbres fruitiers. 53 ans.

« Le bâti devrait être un des thèmes de bataille de l'action agricole. Il y a peu de préservation du bâti agricole et on en parle peu. Beaucoup de gens ont une mauvaise image de l'agriculteur en ce qui concerne le respect des biens alors que certains mas reflètent pleinement la culture de la région. Les bâtiments ont été construits pour répondre à un besoin et il en découle une manière de vivre. Cette mémoire est très importante, il faut la préserver. A ce rythme, il y aura peu de paysans. En France on va perdre des agriculteurs. »

Agriculteur à Meynes. Gard. Arbres fruitiers. 57 ans.

« Il faut préserver les traditions et les aspects architecturaux de cette région et nous on y participe à notre manière... »

Agriculteur à Vauvert. Gard. Vignes, arbres fruitiers.

« Il faut s'occuper du patrimoine bâti agricole pour qu'il soit adapté, pour attirer des jeunes, des femmes... »

Agriculteur retraité en Petite Camargue. Gard. Céréales.

« Il faut entretenir les bâtiments anciens, rénover les masets en ruine dans les vignes pour redynamiser l'image de l'agriculture. On peut faire de belles choses avec ces masets (...) L'agriculture entretient le paysage avec les plantations... Si on voit une photo d'un mas en Provence, on sait tout de suite où on est. Il faut que le mas soit en rapport avec la région. Il y a des coutumes différentes, des façons de construire différentes selon les régions. »

Agriculteur à Jonquières. Gard. Vignes, céréales, arbres fruitiers. 43 ans.



La préservation du bâti ancien, la valorisation du patrimoine rural et des pratiques agricoles, l'idée d'une architecture de caractère et porteuse de la mémoire du groupe social qui l'a investie par sa présence sont des vues qui s'imposent à propos de la fonction touristique des campagnes. Toute démarche et toute action qui y seraient liées ne peuvent, cependant, se développer sans les forces vives que sont les agriculteurs. Certains parmi eux adhèrent à ce point de vue et il est vrai que viticulteurs ou vigneronns peuvent souhaiter s'engager peu à peu sur la voie de l'oenotourisme, élément de diversification possible de leur activité. D'autres, par contre, rejettent la marchandisation d'une identité ou la détérioration de l'image d'une agriculture devenue folklore qu'un tourisme patrimonial « à outrance » serait susceptible d'engendrer. D'autres encore ne se sentent pas concernés. La plupart, enfin, se trouvent confrontés à des contraintes économiques préjudiciables à des investissements concernant le bâti.

« Patrimoine » et « agriculture » peuvent apparaître antinomiques aux agriculteurs. Si le premier terme est incontestablement lié à l'idée de culture, le second, même s'il la porte en germe, est davantage rattaché à la nature dans l'imaginaire collectif. L'agriculture produit des paysages de campagne, offre des espaces plus ou moins étendus synonymes de liberté et autorise une vie saine, loin des sources de pollution et de densité urbaines comme en attestent d'ailleurs en filigranes les témoignages des agriculteurs, alors que, dans le même temps, nombre de leurs pratiques régulières reposent sur des logiques urbaines. Par delà des personnalités difficilement saisissables au premier abord, la spontanéité des réponses des agriculteurs lors des entretiens, leur réactivité face aux nombreuses relances, laissent entendre souvent un besoin d'être mieux compris, un besoin de considération et de reconnaissance.

C'est ainsi que leur mécontentement à l'égard d'une technocratie prescriptive de dispositifs orientés vers une agriculture plus durable, tels les Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE) ou les Contrats d'Agriculture Durable (CAD) qui s'y sont substitués, révèlent que ceux-ci peuvent avoir été vécus comme autant d'offenses par des personnes attachées à vivre avant tout de la vente de leur production.

Leur difficulté à prendre parfois du recul est tout à fait concevable dans la tourmente des mutations actuelles. Difficile pour cette « ancienne classe dominante devenue minorité »⁹ de trouver de nouvelles marques, faire preuve d'innovation, mettre en place une diversification conforme aux différents règlements. Difficile aussi d'envisager une succession ou une transmission lorsque les autorisations de construire se font attendre. Difficile pour les double-

⁹ Viard J. (2000), *Lettre aux paysans (et aux autres) sur un monde durable*, Editions de l'Aube, p.89

actifs d'obtenir une reconnaissance lorsque leur appartenance aux régimes sociaux reste encore à préciser. Difficile, enfin, de ne pas se sentir seul face à des choix qui engagent les vies d'une famille et lorsque le soutien des responsables politiques semble faire défaut.

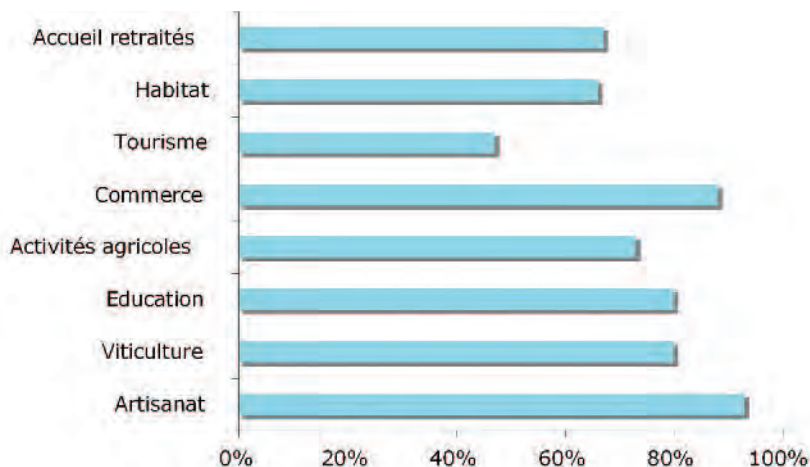
Durant l'été 2007, les réponses des maires interrogés par questionnaire sur le territoire des Costières laissent penser que ce soutien, même limité, ne devrait pas manquer si un « nouveau pacte » que le sociologue Jean Viard estime urgent, devait se conclure entre les agriculteurs et la société. Les premiers peuvent, très légitimement, prendre position sur des questions cruciales en matière de recherche, d'OGM, d'énergies renouvelables... Si leur mouvement de rejet contre une « logique citoyenne qui serait extérieure à (leurs) problèmes professionnels et qui imposerait des normes qui (leur) nuisent »¹⁰ est humain, compréhensible, et souvent juste, les divergences qui motivent cette réaction doivent laisser la place à des démarches constructives et concertées. De la part des agriculteurs, un positionnement et une ouverture aux autres sont déjà largement amorcés, comme en témoignent les paroles de ces professionnels encore enthousiastes mais dont la précarité économique freine les projets. Du côté des élus locaux comme de l'Etat et des partenaires socio-économiques, la prise en compte des préoccupations de ces hommes et de ces femmes, qui assurent l'indépendance alimentaire (et au delà) de la société française et continuent de jouer un rôle majeur dans les équilibres paysagers, écologiques, économiques et sociaux doit donner lieu à une nouvelle prise de conscience qui intègre les valeurs et les principes du développement durable pour tous.

Sur vingt-quatre communes composant le territoire des Costières de Nîmes en 2007, quinze ont rempli le questionnaire qui leur a été adressé par voie postale et réalisé d'après l'étude du rapport du Conseil Economique et Social¹¹. Les graphiques suivants illustrent les réponses. Celles-ci affichent ainsi une propension des maires à vouloir protéger l'agriculture et affirme leur attachement au bâti et au paysage qui lui sont liés.

¹⁰ Op cit., p.85

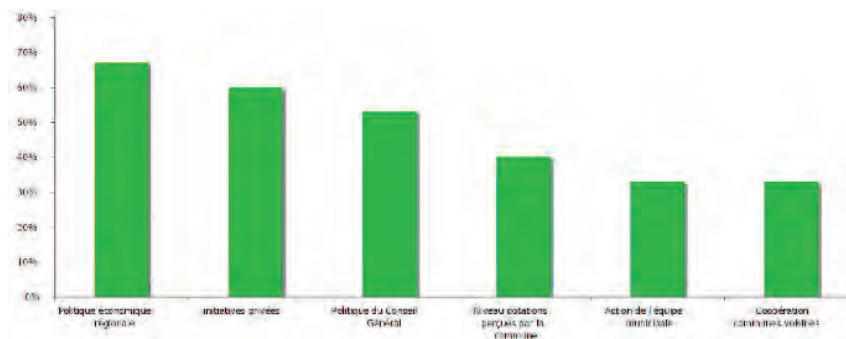
¹¹ De Beaumesnil Michel (2006), *Un atout pour le monde rural : la valorisation du bâti agricole*, Rapport / synthèse, Conseil Economique et Social, Les éditions des Journaux Officiels.

Selon vous, quelle est l'importance des activités suivantes pour assurer l'avenir de votre commune ?



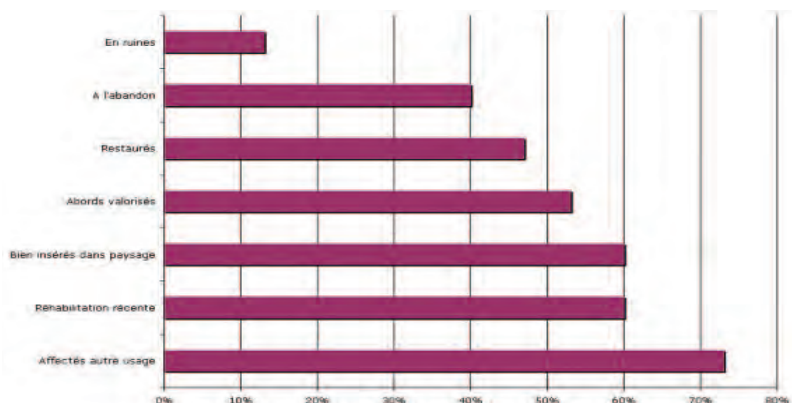
Si les élus font de l'artisanat puis du commerce, les enjeux principaux de leur commune, ils citent en troisième position les activités viti-vinicoles à égalité avec l'éducation. Ces quatre sujets recueillent respectivement, 93, 88 et 80 % des suffrages. Viennent tout de suite après les autres activités agricoles (73 %) qui se positionnent devant l'accueil des retraités, l'habitat et le tourisme.

A votre avis, le maintien ou le développement des activités agricoles dans votre commune dépendent-ils avant tout...



Pour les élus interrogés en 2007 sur le territoire des Costières, le maintien ou le développement des activités agricoles dépendent avant tout de l'action de la Région. En deuxième position, ils considèrent que cela tient aussi grandement aux initiatives d'entrepreneurs et d'investisseurs privés. Enfin, la politique du département est un élément non négligeable puisqu'à 53 %, les élus placent le Conseil Général en troisième position.

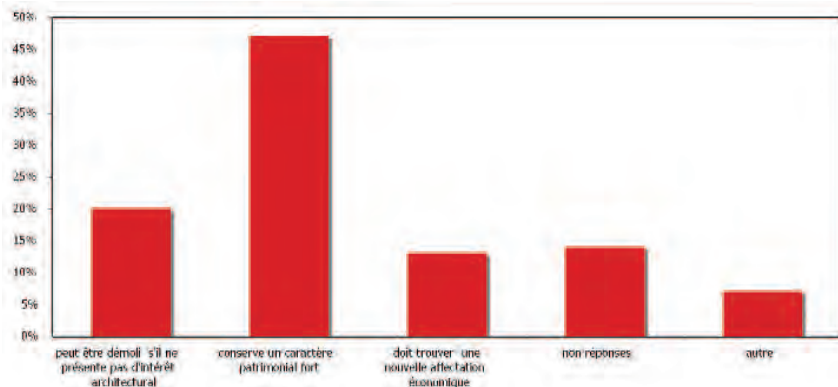
Etat annoncé des bâtiments agricoles dans les communes par les maires



Nous souhaitons, avec ce questionnaire, effectuer une évaluation de l'état des bâtiments agricoles et celui-ci semble assez bon sur le territoire des Costières de Nîmes. Tout d'abord les élus sont nombreux (73%) à affirmer que, dans leur village, les bâtiments agricoles ont été reconvertis, affectés à un autre usage. Ils estiment que ce type de bâti est correctement entretenu puisqu'ils sont 60% à indiquer que celui-ci a fait l'objet d'une réhabilitation récente et autant à penser que les bâtiments agricoles sont bien insérés dans le paysage.

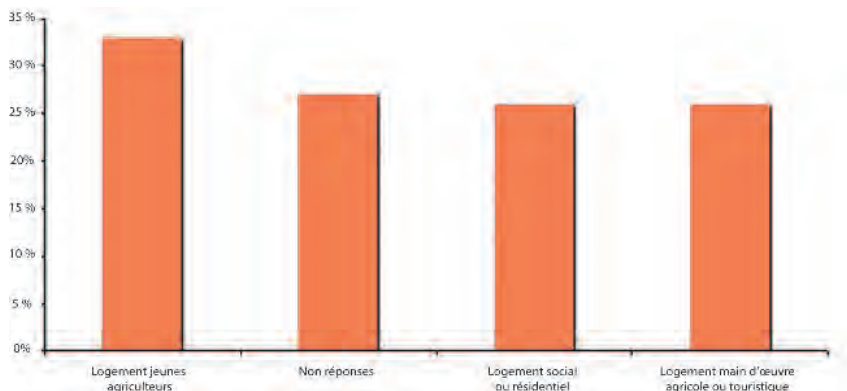
Si 40 % des élus affirment avoir sur leur commune des bâtiments laissés à l'abandon, 13 % seulement indiquent que des bâtiments agricoles sont en ruine dans leur localité.

Diriez-vous que le bâti agricole qui n'a plus de valeur d'usage...



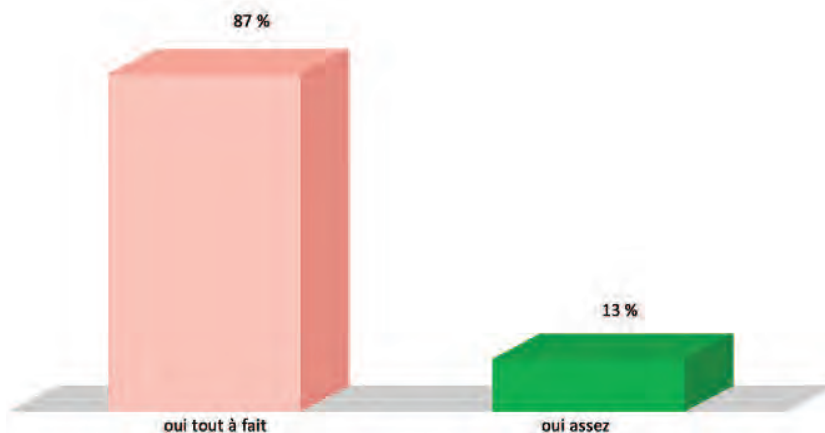
Même lorsque le bâti agricole n'a plus de valeur d'usage, les élus continuent majoritairement à penser qu'il conserve un caractère patrimonial fort et même si ce bâti ne présente pas un réel intérêt architectural, à peine 20 % se déclarent en faveur de sa démolition.

Quelle affectation pour le bâti agricole qui n'a plus de valeur d'usage ?



Pour la majorité des répondants, le bâti agricole doit conserver sa vocation initiale puisqu'à cette question, la majorité des élus indique qu'il doit servir à l'installation des jeunes agriculteurs ou de logement pour une main d'œuvre agricole ou touristique. On notera, toutefois, un quart de non-réponses. Les non-réponses qui marquent l'incertitude constituent dans une enquête un poste parfois important à prendre en compte.

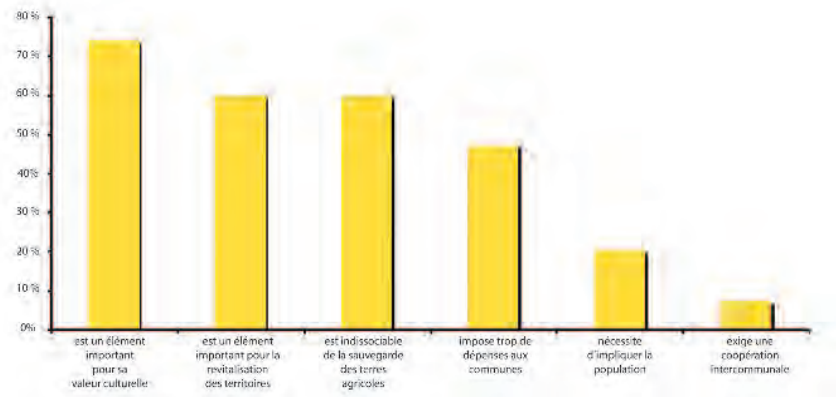
Préserver le paysage agricole, est-ce nécessaire sur votre commune ?



C'est unanimement que les maires interrogés se sont prononcés en faveur de la préservation des paysages agricoles puisque cette question reçoit 100 % de réponses positives.

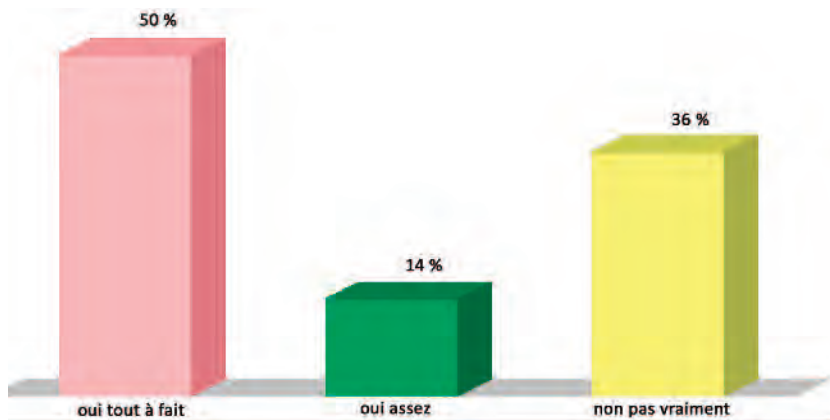
L'information, la sensibilisation des propriétaires aux aides financières existantes (pour les eaux usées, pour les caveaux, à destination des jeunes agriculteurs, aides financières pour le fermage des terres non exploitées...) et dans une moindre mesure le PLU sont ici évoqués comme moyens nécessaires pour y parvenir.

Les maires interrogés considèrent que la valorisation du bâti agricole...



Si le bâti agricole semble être considéré par les élus comme un élément à part entière de dynamisation d'un territoire, la concertation avec la population ou la réflexion, la coopération intercommunales sont, cependant, peu citées comme des éléments moteurs de cette dynamique.

Préserver le bâti agricole, est-ce nécessaire sur votre commune ?



En toute logique avec les réponses précédentes, la majorité des élus interrogés (près des deux tiers) estiment nécessaire de préserver le bâti agricole auquel, on vient de le voir, ils accordent une importante valeur culturelle.

Lorsqu'on leur demande ce qu'il faudrait faire pour préserver le bâti agricole, le plan local d'urbanisme avec l'instauration de règles plus strictes dans son règlement ainsi que les OPAH sont les deux outils énoncés par quelques élus. Cependant beaucoup ont du mal à évoquer des solutions. L'un d'entre eux affirme sa difficulté à faire respecter le POS ou le PLU en matière de zones agricoles. Un autre propose également d'organiser l'information des propriétaires.

Quelle analyse pour conclure ?

« Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement » dit l'adage et la clarté des propos de l'ensemble des agriculteurs révèle malgré un contexte incertain, des hommes et des femmes qui n'en ont pas pour autant perdu leurs repères.

Il ressort des premières rencontres avec les agriculteurs dont les portraits ont été esquissés que l'architecture comme vecteur de dynamisation de l'agriculture n'est pas une idée qui va de soi. On comprend, d'ailleurs, à leur lecture que d'autres urgences peuvent faire passer cette idée aussi noble soit-elle au second plan : urgence à optimiser la production, urgence à maintenir l'exploitation en équilibre, urgence à prendre une décision en matière d'arrachages des terres également.

Pour les travaux d'entretien de l'habitation principale, l'attitude qui prime est celle de parer au plus pressé et, concernant la construction des bâtiments annexes, la propension est de s'orienter vers des modèles standards. L'agriculture comme vecteur de développement touristique se conçoit néanmoins tout à fait et, sur le territoire des Costières de Nîmes, le nombre de caves particulières augmente avec les caveaux comme corollaires.

Les caves particulières offrent une liberté de gestion au propriétaire et valorisent l'image de la propriété. La vente, la dégustation au caveau généralement situé sur le domaine sont l'étape ultime dans la maîtrise de l'élaboration du vin. La beauté du lieu et le paysage agricole participent indéniablement au succès de l'entreprise, le client associant volontiers image et qualité du produit. Toutefois l'investissement est lourd et dans ce cadre, les exploitants qui ont radicalement fait le choix de la qualité, tant en matière de production que de conception architecturale attendent avec impatience un retour sur investissement.

Dans un second temps, les entretiens semi-directifs réalisés dans l'ensemble du département et dont les extraits ont été présentés précisent la plupart de ces éléments. Ils montrent chez la majorité des personnes interrogées l'attachement à un patrimoine et la volonté de communiquer la passion d'un métier assumé comme une évidence ou choisi par vocation. Qu'il s'agisse de se définir ou de qualifier le domaine, les mots viennent spontanément, traduisant une identité revendiquée.

Il apparaît notamment dans cette deuxième partie que l'agriculteur présente un certain nombre d'exigences concernant son cadre de vie. **La qualité de l'environnement** est, ainsi, pour lui un critère essentiel. Les notions d'**espace**, de **grandeur**, la **valeur patrimoniale** du bâti sont également des composantes de cette qualité et il est avéré que si l'agriculteur apprécie à sa juste valeur une certaine qualité de vie, il peut parfois agir très concrètement pour la préserver. En toute logique, **la fonctionnalité** est également chez lui une exigence très forte qui peut être mise en relation avec **le besoin de se réaliser**. L'agriculteur souhaite, en outre, disposer d'une **grande liberté d'action aussi bien privée que professionnelle**.

Trouver dans son environnement des **liens avec le passé** est également un indicateur manifeste et ce besoin semble associé à **la volonté de transmettre**. Le souhait de beaucoup d'agriculteurs de maintenir une **permanence du décor** est patent, de même que se dégage une certaine forme de **résistance aux changements** qui



affectent l'environnement. Ce sont ainsi deux traits marquants qui peuvent être mis en relation avec une tendance à rejeter les bâtiments relevant d'une architecture contemporaine. Pierre Dias, étudiant en psychologie, envisage d'ailleurs comme hypothèse que cette dernière serait susceptible pour l'agriculteur d'effacer toute référence aux usages et activités passés ainsi qu'aux traditions¹² et un travail sur ce point serait judicieux et intéressant à développer.

¹² Dias Pierre (2008), *Focus group avec des agriculteurs : l'intégration paysagère du bâtiment agricole*, document dactylographié, Master 1 de Psychologie sociale de l'environnement, Université Vauban Nîmes. Pierre Dias a réalisé un stage.

De cette consultation, on peut également retenir un besoin pour l'agriculteur d'être épaulé tant en matière de communication que par des conseils émanant d'artisans, de techniciens ou hommes de l'art.

L'impression chez les agriculteurs d'un certain abandon de la part des responsables politiques peut également être entendue lors des entretiens. Ne proviendrait-elle pas davantage d'une insuffisance de dialogue entre les deux ? Les réponses à l'enquête par voie postale réalisée en 2007 auprès des maires du territoire des Costières de Nîmes révèlent sur plusieurs points que les préoccupations de ces derniers ne sont pas éloignées de celles des agriculteurs. Ce sondage montre que l'activité agricole est importante pour les trois quarts des maires ayant répondu au questionnaire. Par ailleurs, deux tiers d'entre eux estiment nécessaire de préserver le bâti agricole auquel ils accordent une importante valeur culturelle, tandis que la question « *Préserver le paysage : est-ce nécessaire sur votre commune ?* » reçoit une réponse positive à l'unanimité. Les résultats à ce questionnaire vont dans le sens d'un maintien de l'activité agricole, en lien avec la dimension touristique. Les aménagements qu'ils envisagent dans leurs communes mêlent l'agriculture aux loisirs, au tourisme : création de chemins de randonnées le long des exploitations, amélioration de la signalétique des chemins vigneron, valorisation des abords de caves coopératives, projets de valorisation de l'architecture vernaculaire, création de hameaux en zones agricoles pour favoriser l'installation des nouveaux exploitants, plantations dans le village...

¹³ Des entretiens semi-directifs ont été réalisés dans vingt communes de l'ensemble du département durant les mois de novembre et décembre 2008 dans le cadre d'un projet pédagogique. Celui-ci a été initié durant l'année universitaire 2008-2009 avec la nouvelle promotion d'étudiants de la filière Administration Economique et Sociale de l'Université Nîmes (Vauban).

Les premiers éléments d'une enquête universitaire récente menée auprès des maires du département¹³ viennent, par ailleurs, confirmer, une fois encore, que les préoccupations des agriculteurs et celles des élus se rejoignent. Interrogés sur le concept de développement durable et son application dans la gestion de leur commune, les élus gardois ont spontanément évoqué le souci que représentait pour eux la question de l'agriculture. Nombre d'entre eux cherchent d'ailleurs des solutions en mettant en place des initiatives pour la redynamisation d'une agriculture locale ou une sensibilisation des habitants en partenariat avec les agriculteurs. Doit-on y voir une volonté de passer de la parole aux actes ? Un mouvement serait-il en marche ?

¹⁴ Chartier Emilie (2007), *Le paysage agricole : un enjeu de société, rapport* Master 2 "Les Territoires de l'Urbain", Montpellier III.

On veut y croire tant les témoignages sincères et sans détour recensés dans ce livre sont attachants, même si, comme l'indique cet agriculteur cité par Emilie Chartier, « *l'avenir est incertain et la somme de travail (...) colossale.* »¹⁴

Les missions des CAUE

La loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 a créé les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, dans le but de promouvoir la qualité de l'architecture et de l'aménagement et de favoriser la participation des habitants à l'élaboration du cadre de vie.

Les CAUE sont au service de la démocratie locale. En contribuant au débat local, en apportant aux élus et maîtres d'ouvrage une aide à la réflexion et à la décision, en oeuvrant aux conditions de réalisation de projets de qualité, respectueux des données locales, les CAUE s'inscrivent pleinement dans les démarches d'aménagement et de développement du territoire, prônées par les nouvelles lois d'aménagement.

Les CAUE assurent quatre missions essentielles :

- la sensibilisation et l'information du grand public ;
- l'assistance technique aux collectivités locales et publiques ;
- l'assistance architecturale aux particuliers ;
- l'information, la formation et le perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et de tous ceux qui interviennent dans le domaine de l'architecture, de l'aménagement et de l'urbanisme.

Les missions des CAUE excluent toute maîtrise d'oeuvre. Les CAUE sont constitués par des équipes pluridisciplinaires regroupant les compétences nécessaires à l'exercice de leurs missions.

Une taxe départementale sur les permis de construire, prévue par la loi et votée par le Conseil Général est affectée au fonctionnement des CAUE.

Les CAUE sont représentés sur le plan régional et national. En Languedoc-Roussillon, les CAUE de l'Aude, du Gard, de la Lozère, des Pyrénées-Orientales et de l'Hérault sont regroupés en Collège Régional des CAUE du Languedoc-Roussillon et mènent des actions communes.

Références bibliographiques

ATELIER TERRITOIRES ET PAYSAGES, *Charte paysagère et environnementale de l'AOC Costières de Nîmes* (Phase I : Diagnostic, juin 2006 ; Phase II : plan d'actions).

BLANCHET Alain, GOTMAN Anne (2005), *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan, Paris.

CAUE du Gard (2002), *Les mas en petite Camargue. Diagnostic et prospectives*.

CHARTIER Emilie (2007), *Le paysage agricole : un enjeu de société*, rapport Master 2 Les Territoires de l'Urbain, Montpellier III.

DE BEAUMESNIL Michel (2006), *Un atout pour le monde rural : la valorisation du bâti agricole*, Rapport/synthèse, Conseil Economique et Social, Les éditions des Journaux Officiels.

DIAS Pierre (2008), *Focus group avec des agriculteurs afin d'orienter le CAUE du Gard dans sa démarche de sensibilisation à l'intégration paysagère du bâtiment agricole*, document dactylographié.

HERVIEU Bertrand, VIARD Jean (1996), *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, Editions de l'Aube, Marseille.

JEZEQUEL Laurent (2006), *Écoutons les agriculteurs raisonner*, Editions de l'Aube, Marseille.

LEVY-BOYER Claude (1977), *Etude psychologique du cadre de vie*, Paris, CNRS.

PARAT-BEZARD Pascale (2008), « Agriculture, architecture et tourisme : une rencontre réussie au détour de la charte paysagère des Costières de Nîmes » in *Les Cahiers Espaces*, n°98, « Tourisme à la campagne ».

PARAT-BEZARD Pascale (à paraître 2009), « L'agriculteur en son domaine », Université permanente des CAUE, Educagri, Paris.

VIARD Jean (2008), *Lettre aux paysans (et aux autres) sur un monde durable*, Editions de l'Aube, Marseille.

Remerciements

Pascale Parat-Bezard tient à remercier toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réalisation de cet ouvrage, notamment :

- Emilie Chartier, étudiante en Urbanisme et stagiaire durant l'année 2007 au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard ainsi que l'ensemble de mes collègues, notamment Myriam Raynaud-Bouhaddane, Françoise Miller qui m'ont assistée dans les entretiens présentés dans la première partie. Les photos, cartes et relectures que toutes les trois ont réalisées, ainsi que les conseils techniques de Marjorie Noël et Thierry Baumet ont permis la finalisation de ce chapitre.

- Les étudiants de la filière Droit-Economie, promotion 2007-2008, en dernière année de Licence AES de l'Université de Nîmes. Ils ont réalisé en grande partie les entretiens qui composent le deuxième chapitre, en respectant les consignes données en cours.

- Nicolas Ponzo, directeur du Syndicat des Costières de Nîmes, qui a facilité la prise de contact auprès des agriculteurs enquêtés.

- Pierre-Michel Fabre qui a permis l'organisation d'un entretien de groupe à la chambre d'agriculture. Merci également aux participants qui, ce jour-là, se sont prêtés au jeu ainsi qu'à Pierre Dias, étudiant en Master de psychologie sociale de l'environnement à l'Université de Nîmes, qui a mené cet entretien et en a fait une analyse intéressante.

- Les maires du territoire des Costières de Nîmes qui ont répondu à l'enquête par questionnaire.


- L'ensemble des agriculteurs et/ou responsable de caves pour leur ouverture d'esprit, leur gentillesse et le temps qu'ils ont consacré à nos visites ou à celles des étudiants.

- Jean-Marie Marconot pour la relecture de l'ouvrage.

- Patrice Loubon pour ses magnifiques photos des parties II et III (*pages 10 et 14 puis de 64 à 114*) et pour la mise en page de l'ouvrage.

Elle remercie, enfin, Yvan Verdier et Alain Bourbon, président et directeur du CAUE 30 pour la confiance qu'ils m'ont accordée, ainsi que les Ecologistes de l'Euzière pour nous avoir fait l'honneur d'éditer cet ouvrage et pour leur contribution aux textes des pages introductives.

Patrice Loubon tient à remercier les vigneronns de Saint Hilaire d'Ozilhan et de Castillon du Gard, en particulier Jean-Michel Vincent pour son amitié fidèle et les exploitants du Domaine Rouge Garance pour leur accueil.



L'agriculture joue un rôle majeur dans le façonnement des paysages et la qualité des milieux "naturels". Le travail des terres, le passage des troupeaux, la construction de nouveaux bâtiments ou l'entretien de plus anciens font en effet des agriculteurs les artisans principaux du cadre de vie dans les territoires ruraux. Mais qui sont ils ? Comment se définissent-ils ? Quels liens les unissent à leur domaine ?

Quatorze portraits d'agriculteurs des Costières de Nîmes notamment, des témoignages nombreux extraits de quarante entretiens à travers le département donnent dans ce livre une image singulière et complexe du métier d'agriculteur, des hommes – et des femmes ! – qui l'exercent. Une enquête complémentaire, menée auprès d'élus locaux, souligne la valeur du dialogue, de la concertation et de la considération réciproque des acteurs au sein de notre société.

En écoutant la parole des agriculteurs, les approches économiques, sociales et environnementales, sur lesquelles repose fondamentalement le développement durable, ne manquent pas d'apparaître. A chacun de les faire s'interpénétrer et se connecter concrètement pour poser les bases solides du XXI^e siècle. Puisse ce livre y contribuer.

Afin de réaliser cet ouvrage grand public, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard, durant plus d'une année, multiplie les rencontres auprès des acteurs du monde rural. Ouvrant ainsi dans le cadre de ses missions de sensibilisation, d'information et de pédagogie le CAUE a souhaité se rapprocher des agriculteurs qui venaient peu solliciter ses conseils. Ce faisant, les éléments qui ressortent de ce travail s'avèrent particulièrement intéressants pour optimiser sa mission de consultance architecturale et paysagère, montrant qu'aujourd'hui, les sciences humaines et sociales ont plus que jamais leur place dans cette réflexion.